Un an après le 23e Congrès du PCF
QUE RESTE-T-IL DU MOT D'ORDRE D'UNION A LA BASE ?

M 2384 - 5 - 4,50 F

Prolétaires de tous les pays, peuples et nations opprimés, unissez-vous !

Organe central du Parti Communiste Révolutionnaire marxiste-léniniste

pour le socialisme

HEBDOMADAIRE - SEMAINE DU 29 MAI AU 4 JUIN 1980 — N° 5 4,50 F

QUEL ENJEU AUX JOURNEES D'ACTION ?

La lutte héroïque des jeunes de Kaboul

Malgré le silence que le régime de Kaboul et l'URSS tentent de faire régner sur ce qui se passe aujourd'hui en Afghanistan, de nombreux témoignages parviennent sur la lutte des étudiants de Kaboul contre l'occupation soviétique et le régime de Babrak Karmal.

Selon des voyageurs de retour d'Afghanistan arrivés en Inde, depuis la grande manifestation du 27 avril (correspondant au deuxième anniversaire du coup d'Etat prosoviétique de 1978), les lycéens et les étudiants ont manifesté chaque jour. Un des témoins cités que l'AFP déclare : *«L'université, les collèges et écoles sont déserts. Personne n'assiste au cours en-dehors d'une poignée d'étudiants favorables au gouvernement de Babrak Karmal. Les autres sont dans la rue pour combattre les Russes».*

Selon les mêmes sources, la répression a été particulièrement sanglante ces deux dernières semaines. Les soldats gouvernementaux et soviétiques ont tiré à plusieurs reprises sur les manifestations, tuant cinquante étudiants, dont trente jeunes filles et faisant huit cents blessés. La semaine dernière, vingt Soviétiques auraient été tués ou blessés au cours d'une embuscade tendue par les étudiants dans le Bazar de Kaboul.

La lutte héroïque des étudiants de Kaboul reflète la réalité et l'étendue de la résistance contre l'occupation soviétique et les collaborateurs. Elle apporte un démenti à la thèse soviétique selon laquelle la résistance serait l'effet d'infiltrations à partir des camps de réfugiés du Pakistan. Depuis l'intervention de décembre 1979, la résistance urbaine à Kaboul, à Herat et dans les autres villes n'a cessé de se développer et de se manifester quotidiennement : grèves des commerçants, diffusion de tracts et de journaux la nuit, slogans lancés la nuit sur les toits, opérations ponctuelles contre les Soviétiques, et enfin surtout dans la dernière période manifestations des lycéens. La force principale qui organise cette résistance semble être le «Front des combattants modjahed d'Afghanistan», Front regroupant plusieurs organisations islamiques progressistes et une organisation issue du mouvement marxiste-léniniste «La Flamme Eternelle». Le «Front des combattants modjahed» lutte pour l'instauration d'une république islamique démocratique devant assurer l'égalité des droits de l'homme et de la femme, mettre en œuvre une réforme agraire, lutter contre le féodalisme et toute forme d'exploitation. Le Front lutte pour l'indépendance de l'Afghanistan vis-à-vis de l'impérialisme soviétique comme de tout impérialisme.

Aujourd'hui, toutes les provinces et toutes les couches du peuple afghan participent à la résistance, sous des formes de lutte diverses, depuis les jeunes de Kaboul jusqu'aux montagnards du Nouristan et de l'Hazarajat encerclés par les troupes d'occupation qui tentent de les affamer. L'image répandue par la propagande soviétique d'une résistance inspirée de l'extérieur ou principalement animée par des féodaux ou des religieux conservateurs est largement démentie par les faits. Ceux qui hésitent à soutenir la cause du peuple afghan parce que la nature et les buts de la résistance ne leur semblent pas clairs doivent réfléchir à la lumière des derniers évènements. Car le développement d'une large solidarité à l'égard de la résistance afghane est à l'ordre du jour.

J.P. C.

Un collectif d'initiative d'une centaine de personnes s'est constitué pour l'organisation à Paris d'un rassemblement sur le thème *«6 h pour l'Afghanistan»*. Nous reproduisons ci-dessous l'appel de ce collectif ainsi que la liste des signataires.

APPEL
6 heures pour L'AFGHANISTAN

L'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques se poursuit depuis plus de cinq mois. Cette invasion bafoue la souveraineté de l'Afghanistan, viole le droit du peuple afghan à disposer librement de son sort.

Nous refusons de nous laisser réduire au silence par la fausse alternative : «Ou l'on est du côté de l'URSS, ou l'on est du côté des USA». *Sans cesser de dénoncer les interventions américaines dans le monde, nous condamnons l'invasion de l'Afghanistan et exigeons le retrait des troupes soviétiques.*

L'URSS impose par la force un régime qui ne répond en rien aux aspirations du peuple afghan. S'inscrivant dans la rivalité entre les grandes puissances, son intervention aggrave les menaces qui pèsent sur la paix mondiale et sur l'indépendance de tous les peuples de cette région.

En résistant à cette agression, le peuple afghan lutte pour sa survie et pour être maître de son destin. Il est urgent de faire connaître le plus largement possible la réalité de l'agression dont il est victime, la réalité de la lutte qu'il mène. Car, loin de se réduire, comme certains voudraient le faire croire, à une rébellion féodale ou à un complot pro-occidental, cette résistance nationale regroupe un large éventail de forces sociales et politiques, dont certaines étaient déjà en lutte contre les anciens régimes.

Pour contribuer à donner plus d'ampleur, en France, au soutien du peuple afghan et à la lutte pour la paix, nous appelons à un grand rassemblement, six heures pour l'Afghanistan, à la Mutualité, le 6 juin 1980.

19 mai 1980

Mutualité — 6 juin — 18 h - 24 h

Cet appel est lancé par le collectif d'initiative suivant :

Alexandre ADLER - Monique ANTOINE - André BARJONET - Mike BARRY - Michel BEAUD - François BERANGER - Jacques BEROUE - Jean BERTOLINO - Yannick-Stéphane BLANC - Jean François BLET - Fabienne BOCK - Michel BUHLER - Jean BRUHAT - Christine BUCI-GLUCKSMANN - Louis-Jean CALVET - Marie CARDINAL - Jean CARDONNEL - François CHATELET - Bernard CHAOUAT - Françoise CHAOUAT - Jean CHESNEAUX - Catherine CLAUDE - Gérard CHOUCHAN - COSTA GAVRAS - Jean-Jacques DE FELICE - François DELLA SUDA - Nicolas DUBOST - René DUMONT - Jean ELLENSTEIN - Jean-Pierre FAYE - Victor FAINBERG - Jean FREYSS - Jean-Paul GAY - André GORZ - Jean-Marie GOULEMOT - Jean GRAND - Raymond GUGLIELMO - Eugène GUILLEVIC - Lucile de GUYENCOURT - Claudine GUITTONNEAU - Mohamed HABIB - Pierre HALBWACHS - Ilan HALEVI - Mohamed HARBI - Paco IBANEZ - IMAGO - André JACQUE - Vladimir JANKELEVITCH - Raymond JEAN - Edmond JOUVE - Danielle KAISERGRUBER - David KAISERGRUBER - Alfred KASTLER - Yves LACOSTE - Jean LACOUTURE - Simone LACOUTURE - Henri LECLERC - Yann LEMASSON - Jean-Paul LIEGEOIS - Arthur LONDON - François LURÇAT - Maria-Antonietta MACCIOCCHI - Philippe MADRALE - Armand MATTELARD - Professeur MILLIEZ - Guy MORY - Pierre METGE - Yves MONTAND - Maurice NADEAU - Claude NIERES - Paul NOIROT - Claudine NORMAND - P.J. OSWALD - Jean-Michel PALMIER - Hélène PARMELIN - Jiri PELIKAN - Denis PESCHANSKI - Edouard PIGNON - Jacques POMMIER - Hugues PORTELLI - Yvon QUINIOU - Samuel RODRIGUEZ - Michel ROCHEFORT - Mitsou RONAT - Laurent SCHWARTZ - Jorge SEMPRUN - Monique SENE - Simone SIGNORET - Antoine SPIRE - Haroun TAZIEFF - Jean TORNIKIAN - Michel TUBIANA - François TUSQUES - Pierre VIDAL-NAQUET - Paul VIEILLE - Patrick VIVERET - Madame WASSERMANN

Pour joindre le collectif, pour soutenir l'appel, pour contribuer financièrement :
J. Freyss, 20 rue P. Brossolette 93130 Noisy-le-Sec CCP 11 001 12 E Paris
P. Halbwachs, 270 Bd Raspail 75014 Paris
H. Portelli, 179 rue Henri Dunant 95120 Ermont

Corée : Le mouvement démocratique à l'assaut de la dictature de Chon

Après 9 jours d'insurrection populaire armée, la ville de Kwanju est tombée mardi aux mains des troupes du général Chon. La prise de la ville aurait fait 19 morts parmi la population insurgée, et a été suivie par dés centaines d'arrestations. La répression qui a fait plusieurs centaines de morts et 2 000 blessés ces dernières semaines n'aurait pu être possible sans le soutien massif de l'impérialisme américain à la dictature du général Chon.

Sept mois après l'assassinat de Park Chung Hee, qui avait soulevé des lueurs d'espoir chez les partisans d'une démocratisation du régime, la Corée du Sud est à nouveau plongée dans une dictature qui n'a rien à envier à la précédente. Après avoir éliminé dans un premier temps tous les généraux qui pouvaient s'opposer à lui, pour prendre le contrôle total de l'armée par le coup de force du 12 décembre 1979, le général Chou est en train d'assoir son pouvoir sur un monceau de cadavres. A la mi-avril de cette année il s'emparait d'un levier de commande vital : la CIA coréenne. Qui contrôle les services secrets en Corée du Sud, dont les pouvoirs sont tentaculaires, s'assure une part importante du pouvoir. Au même moment, des manifestations réunissant des centaines de millions d'étudiants ont lieu dans tout le pays sur des revendications démocratiques. Ce mouvement qui connait un temps fort avec la manifestation de Séoul réunissant 100 000 personnes, ne va pas tarder à déclencher une vague de répression qui se solde par l'arrestation des principaux dirigeants de l'opposition. L'un d'entre eux Kim Dae Jung, qui a affirmé son soutien au mouvement étudiant, sera accusé par le pouvoir d'être l'organisateur des manifestations.

DES MANIFESTATIONS PACIFIQUES A L'INSURRECTION ARMÉE

La loi martiale est proclamée le 17 mai, à la suite de quoi 47 députés du Nouveau Parti Démocratique démissionnent. L'assemblée nationale ne se réunit plus, toute activité politique est interdite, les universités sont fermées. Cette répression sans précédant depuis l'assassinat de Park Chung Hee, loin de faire taire le mouvement démocratique, va lui faire franchir une nouvelle étape. Les manifestations pacifiques étant durement réprimées, les étudiants appuyés par de larges couches de la population, désarment la police à Kwangju (ville de 700 000 habitants), et s'emparent d'arsenaux. La dictature du général Chun va alors avoir à faire face à une véritable insurrection armée. D'autres villes vont passer aux mains des insurgés dont le port de Mokpo (200 000 habitants). Au total 16 villes participent à l'insurrection populaire. A Kwangju le cœur de l'insurrection, 30 comités composés de citoyens et d'étudiants s'organisent pour gérer la ville et tentent de négocier avec les responsables de la loi martiale. Si leurs positions sont moins fermes que l'avant-garde du mouvement qui commence à organiser la guérilla dans les campagnes environnantes, les objectifs sont les mêmes et peuvent se résumer à ces 3 revendications :

— levée de la loi martiale ;
— libération de Kim Dae Jung ;
— démission du Chou Lee.

Contrairement aux calomnies de la presse à la solde du pouvoir, la population n'a pas quitté massivement Kwanju, ce qui prouve sinon la participation active de la majorité d'entre-elle, au moins une sympathie qui va sans conteste aux insurgés.

CARTER COMPLICE

L'ettitude américaine est particulièrement odieuse dans cette affaire, déjà depuis de longs mois, Washington qui maintient 30 000 soldats en Corée du Sud s'est engagé à retirer graduellement ses troupes, décision qui n'est toujours pas suivie d'effet. Au cours de ces derniers jours tout en feignant d'en appeler à la modération auprès du général Chou Lee, Carter a autorisé les troupes coréennes placées sous le commandement conjoint Américains-Coréens à être dégagés pour participer à la répression contre la province de Chol-la. Autres mesures prises par les USA : l'envoi de 2 porte-avions dans cette région, envoi de 2 radars-volants pour appuyer leur thèse comme quoi l'insurrection populaire serait *«téléguidée»* depuis Pyong Yang, et renforcement du dispositif d'alerte et de contrôle US au Japon.

La Corée du Nord a répondu très fermement aux menaces qui lui a adressé Washington, tout en démentant catégoriquement toute participation au mouvement démocratique interne à la Corée du Sud, elle n'en a pas moins violemment critiqué le régime de Séoul pour ses *«atrocités sanglantes»*. La république démocratique de Corée avait accueilli ainsi l'annonce de la loi martiale à Séoul : *«C'est une violente offensive totale contre le mouvement pour la démocratie en développement irrésistible et un nouveau et grave défi lance à la réunification pacifique du pays»*.

Frank ROUSSEL

A propos des journées d'action

L'actualité sociale de ces dernières semaines a été très marquée par deux faits très liés entre eux : les attaques virulentes de la CGT contre la CFDT et la série des journées dites d'actions : 24 avril - 1er mai - 13 mai - 23mai.

Certains dirigeants de la CGT ne se privent pas pour soutenir la thèse suivante : nous avons eu raison de faire le 24 avril et de continuer à faire pression sur la CFDT puisque nous sommes parvenus à l'entraîner dans l'action alors qu'elle ne voulait pas lutter.

Ce raisonnement simplificateur semble rencontrer un certain écho dans les rangs des syndicats. Pourtant, il comporte un vice au départ qui le rend peu crédible quand on prend la peine d'examiner *les faits* : il laisse de côté ce qui est fondamental : quel type de mobilisation, pour quelles actions ; quelle unité pour quelle dynamique et surtout pour quel résutats.

La série des journées d'action intervient dans un contexte où le mécontentement des travailleurs s'amplifie. Sans déboucher dans la période sur des vagues de grèves, la colère accumulée par les multiples attaques du pouvoir et du patronat n'en existe pas moins et s'est même incontestablement développée avec les tentatives gouvernementales contre la sécurité sociale, la répression contre les militants et les travailleurs qui luttent...

C'est une donnée de la situation actuelle.

Sur le plan politique, les relations n'ont cessé de se dégrader entre les partis de gauche. La direction du PCF poursuit inexorablement son entreprise de critiques et d'attaques contre tous ceux qui ne sont pas d'accord avec elle, accusés pêle-mêle d'être pour le consensus, de freiner les luttes, de faire le jeu des patrons... La transposition de cette ligne de conduite dans le syndicat empoisonne les relations, les échanges entre militants et rend souvent problématique, voire impossible l'organisation commune de la lutte. Il ne s'agit pas ici de «blanchir» la direction de la CFDT ou de faire l'impasse sur l'ambiguïté de certaines de ses propositions ou sur le caractère franchement négatif des positions d'un certain nombre de ses dirigeants ou organisations. Mais partons des faits.

Partir des faits

Les faits, justement, n'indiquent pas que, dans l'ensemble, les militants de la CFDT seraient engagés dans la collaboration de dans le consensus à la Giscard, pas plus qu'ils n'indiquent que, dans l'ensemble, les militants de la CGT seraient engagés dans la voie de la lutte résolue sur une juste base de classe et conduiraient partout des actions déterminées et souvent victorieuses. Les choses sont un peu plus compliquées quand, encore une fois, on ne se laisse pas impressionner par le déluge d'invectives et de mises en demeure, mais que l'on regarde ce qu'il en est vraiment de la réalité, quand on examine vraiment les faits.

Il y a, en fin de compte, des militants de part et d'autre, qui cherchent à surmonter les difficultés pour mobiliser les travailleurs, surmonter les divisions de toutes sortes, rassembler patiemment et avec opiniatreté les conditions pour mener des luttes et remporter des victoires.

Quels résultats ?

La série des dernières journées d'action a commencé le 24 avril. Décidée en toute hâte, elle devait, dans l'esprit de la direction GGT qui l'avait organisée seule, être le point de départ d'une série de luttes et d'actions diversifiées. Peut-on dire que ce plan s'est réalisé ? Assurément, il y avait pas mal de monde le 13 mai pour la manifestation contre la loi Berger ; plus que le 24 avril. Il y en avait nettement moins le 23 contre la convention médicale.

Notons au passage que l'unité d'action en elle-même ne règle pas tous les problèmes, puisque la manifestation la moins nombreuse, fut celle du 23 mai, la seule organisée complètement en commun par la CGT, la CFDT et la FEN. Au-delà de ce point, un malentendu important continue d'exister : peut-on seulement mesurer le «niveau des luttes et de la combativité ouvrière» à l'ampleur de ces journées ? Il est parfaitement exact, et d'ailleurs logique, qu'un développement des luttes trouve une répercussion dans ce type de journées. La réciproque est moins évidente. A vrai dire, il n'y a pas d'exemple où les journées d'actions aient permis l'enclenchement d'un processus débouchant sur un développement **réel** de grèves. Le vieux débat «journées tremplins ou journées étouffoir» a été tranché par les faits au profit du second terme de la contradiction dans la très grande majorité des cas. Il risque fort d'être ainsi à nouveau puisque aussi bien, le relatif insuccès du 23 mai ne va pas inciter les directions syndicales à faire preuve d'audace et aura sûrement eu pour effet de refroidir nombre de militants.

Un autre critère, décisif celui-là, est évidemment de prendre la mesure des résultats obtenus. De ce point de vue, qu'en-est-il des 13 et 23 mai ? Certains ont imputé le retrait de la loi Berger par son auteur à la journée du 13. Certainement, cela y a contribué ; dans quelle mesure ? Les choses sont moins simples. En fait, ce projet avait réussi l'exploit de faire l'unanimité contre lui, y compris dans les milieux de la droite. Le gouvernement ne pouvait raisonnablement pas, sauf à se créer de sérieuses complications, maintenir contre tout le monde, ce projet de loi. Il est évidemment très exagéré de mettre le recul provisoire du gouvernement à l'actif uniquement de la journée du 13 mai comme n'ont pas hésité à le faire plusieurs hauts dirigeants syndicaux.

Quant à la nouvelle convention médicale, il semble bien que son application soit irrémédiable.

Arrêter les faux débats

Constater tout cela revient-il à dénigrer toute action, même de portée limitée, suivie par les travailleurs ? Certainement pas ! Seulement à en montrer les limites et le chemin qui reste à faire pour **réellement** marquer des points contre ce gouvernement et ce patronat. On ne peut en effet rester éternellement prisonniers du dilemme dans lequel certains tentent de nous maintenir : il faut faire 24 heures car les travailleurs ne sont pas prêts à aller plus loin et ceux qui ne veulent pas faire 24 heure sont ceux qui sont contre la lutte, pour le consensus.

En fin de compte, le vrai problème est ailleurs. Il est dans la prise en compte des problèmes et des difficultés pour la mobilisation non pour les ériger en obstacles infranchissables mais pour rechercher des solutions, faire des propositions ; dans l'unité et pour l'efficacité.

Gérard PRIVAT

Du 13 au 23 mai : participation plus faible

Dans la foulée du 13 Mai et du recul gouvernemental sur la loi Berger, les confédérations CGT-CFDT-FEN étaient parvenues à se mettre d'accord pour organiser le 23 mai, un autre «temps fort» contre le projet de convention visant à instituer une médecine de riches et une médecine de pauvres, établi avec le concours d'organisations minoritaires comme FO ou la FMF (fédération des médecins de France). Dans ce cadre, les organisations parisiennes des trois confédérations avaient appelé à un rassemblement permanent de 11 heures à 14 heures au pied de la tour Montparnasse, là où devait se discuter le jour même le fameux projet.

Quelques incertitudes avaient plané sur l'état de la mobilisation dans les jours précédents le 23 Mai. Le renfort de dernière heure apporté par le mot d'ordre de la CSMF (confédération des syndicats de médecins français) avait permis par exemple au CCN (comité confédéral national) de la CGT réuni à ce moment-là, de lancer un appel à «*élever le niveau de l'action*». Malgré cela, l'initiative du 23 Mai n'aura pas été à la hauteur — loin s'en faut — de celle du 13.

Vers 11 heures, alors que les premières banderoles se mettaient en place, des groupes de militants commençaient à converger vers le parvis de la tour encore quasiment désert. Il a fallu attendre le tout début de l'après-midi pour observer une densité nettement plus forte. Il est toujours difficile, dans ce type de rassemblement d'évaluer le nombre de participants. Cependant, tout le monde s'accorde à dire qu'il était sensiblement inférieur à celui observé dix jours avant, pour la manifestation contre la loi Berger. C'est un point qui interpelle très directement les organisateurs, et plus spécialement ceux qui se font les ardents défenseurs de ce type d'action.

Autres choses remarquées dans cette initiative, la participation assez nombreuse de militants CFDT, les relatifs applaudissements à la délégation du PCF et les quelques sifflets pour celle du PS.

Le rassemblement prévu aussi pour permettre la tenue de discussions et débats n'aura pas non plus de ce point de vue rempli pleinement son objectif. De débats fort peu ; de nombreux militants, il faut bien le dire, ne se retrouvaient pas bien sur ce parvis, où il fallait attendre, tournaient un peu en rond, déconcertés par ce cadre inhabituel rompant avec le confort traditionnel et sécurisant des défilés où les mots d'ordre sont déjà prêts. On les sentait nettement plus à l'aise dans la manifestation qui clôturait le rassemblement.

On ne sait si, à l'instar du 13 Mai, chacun aura fait ses comptes le soir du 23. Il est certain en tout cas qu'il manquait des points. Et que l'on ne vienne pas nous expliquer que «*c'est la faute des autres*» ou que «*les travailleurs n'ont pas complètement saisi l'enjeu*. Les réponses sont beaucoup plus à rechercher dans les actions proposées, le type de mobilisation effectuée, les politiques suivies par les confédérations.

Cinq jours de congés supplémentaires ? Oui répond Giraudet... mais avec une augmentation de la charge de travail suggère-t-il. Bref pas grand chose de changé par exemple pour ces employées (notre photo) d'un pool dactylographique.

■ Les négociations entre le CNPF et les syndicats, portant sur la réduction et l'aménagement du temps de travail, se sont réouvertes pour le énième fois à la mi-mai 1980. Ces discussions, commencées à l'automne 1978, avaient été interrompues une première fois ; réouvertes en octobre, elles avaient été à nouveau stoppées le 8 janvier de cette année, les syndicats — une partie du moins — refusant les propositions patronales.

Et pour cause : à regarder les choses d'un peu près, on s'aperçoit que ces propositions faites depuis deux ans déjà sont loin de correspondrent aux aspirations des travailleurs. Aménager et réduire le temps de travail pour le patronat, cela veut dire le faire en fonction de ses besoins à lui, de la production, particulièrement cahotante dans la période de crise que nous connaissons. Le problème est que le patronat ne peut pas disposer comme il l'entend des horaires de travail, la législation en la matière, notamment la loi des 40 heures de 1936, fruit des luttes, s'y oppose. Aussi, la suppression progressive de cette législation est, entre autres, un des objectifs du rapport demandé par le gouvernement au PDG d'Air France, Giraudet ; un rapport chargé de reprendre les propositions patronales présentées abruptement depuis deux ans, d'une manière plus enrubannée pour mieux les faire passer.

Négociations syndicats - patronat sur le temps de travail

Heures supplémentaires non payées, intensification du travail, travail le week-end : l'aménagement du temps de travail vu par Giraudet

Par Richard FEUILLET

Le rapport Giraudet prétend répondre à l'aspiration des ouvriers de travailler moins, donc de diminuer le temps de travail ; dans les faits, on en est loin :

Alors qu'actuellement l'horaire hebdomadaire légal minimum est fixé — sans compter les heures suplémentaire — à 40 heures, que l'horaire hebdomadaire moyen est de 41 heures, le rapport Giraudet propose de maintenir ces horaires en l'état dans le cas général.

Le petit «cadeau» de Giraudet

Le rapport Giraudet, fait, à ce qu'on dit, un *«petit cadeau»* aux travailleurs. C'est toujours bon à prendre. Il propose *«d'abandonner»* le principe de la récupération des jours fériés (dix chaque année). Le patronat, qui avait refusé au départ, est finalement d'accord avec cette proposition.

Cela fait donc quelques jours de repos supplémentaires chaque année pour les travailleurs, pourrait-on croire. Le problème est que ce cadeau a pour l'essentiel été acquis dans la plupart des entreprises par les luttes ; la plupart des conventions collectives prévoient en effet que les jours fériés soient chômés non récupérables et payés.

Mais pour ceux des travailleurs qui se verraient accorder pour la première fois des jours fériés non récupérables... le rapport ne précise pas toutefois si le patronat doit aller jusqu'à les payer.

Il propose par contre — une des rares mesures positives du rapport — que les travailleurs occupant des emplois pénibles ne fassent plus que 39 heures. Toutefois ce recul, qui n'est déjà pas énorme, ne concernera même pas les travailleurs à la chaine — travail dur par excellence — qui sont 600 000 !

La 5e semaine ?

Autre mesure proposée par Giraudet pour diminuer le temps de travail, cette fois sur l'année : donner aux travailleurs des jours de congés supplémentaire, *«40 heures annuelles de repos payés supplémentaires»* précise le rapport. La grande affaire du rapport Giraudet paraît-il puisque c'est l'équivalent d'une semaine de congés supplémentaire qui est ainsi accordé, soit, dit le gouvernement, la cinquième semaine.

En fait , cette cinquième semaine n'en est pas tout à fait une. Certes la proposition du rapport est un peu meilleure que ce que propose le patronat depuis les deux années que durent les négociations sur le temps de travail. Il était d'accord pour attribuer cinq jours de repos annuel en plus, mais en fonction de ... l'assiduité et du nombre de jours de présence de chaque travailleurs, selon un schéma dégressif : 5 jours de congés supplémentaires pour 232 jours de travail, quatre pour 228 jours de travail, trois pour 224 jours, deux pour 220 et un seul pour 216 jours travaillés. Il s'agissait donc, par un système de récompense, de faire face à l'absentéisme et d'avoir une meilleure productivité

Le rapport Giraudet, lui, préconise effectivement 5 jours de congés supplémentaires réellement indépendant de l'assiduité ; par contre les travailleurs ne seront pas libre de les prendre comme ils voudront ; c'est le patronat qui décidera en fonction des impératifs de la production de l'entreprise !

Il pourra accorder ces congés jour par jour ou même heure par heure dans l'année. Ce point, un des plus important du rapport inspiré directement par le patronat et le gouvernement, montre assez bien les objectifs poursuivis : ne pouvant reculer plus longtemps — notamment pour des motifs électoraux — la cinquième semaine de congés est une vieille revendication des travailleurs, elle est accordée. Mais le patronat entend en bénéficier au maximum et contrôler à son profit ce recul qu'il ne peut différer plus longtemps. Ce qui guide l'attribution de ces jours de congés supplémentaires, ce n'est pas loin de là, les besoins de repos et de loisirs des travailleurs !

L'octroi de ces 40 heures de congés supplémentaires pourra toutefois — c'est inévitable — quelque peu gêner financièrement les marges bénéficiaires des entreprises. Mais le rapport Giraudet conseille au patronat d'opter pour la solution adoptée dans les entreprises qui ont déjà fait le choix pour diverses raisons de baisser leurs horaires. *«Dans la plupart des cas,* est-il dit, *les diminutions du temps de travail sont partiellement compensées par des gains de productivité»*. Autrement dit, Giraudet propose aux patrons hésitants de se rattraper sur les cadences. Conseils sans doute inutile, on peut penser que le patronat y avait songé !

Des heures supplémentaires en pagaille

Pour couronner le tout, les jours de congés supplémentaires proposés qui constituent donc une diminution du temps de travail sont de toute façon largement réduit à néant par ce qui constitue la troisième proposition du rapport : la possibilité légale donnée au patronat d'augmenter dans des proportions importantes le nombre d'heures supplémentaires hebdomadaires, selon les besoins des commandes en cours.

Le rapport Giraudet propose concrètement que le patronat ait l'autorisation de faire effectuer 116 heures supplémentaires sur l'année (42 heures 25 par semaine en moyenne) plus 93 autres dites *«heures exceptionnelles.*

La raison de l'octroi de ces heures exceptionnelles qui seraient payées comme des heures supplémentaires normales — on voit l'économie réalisée — sont destinées, précises le rapport *«à faire face à des contraintes commerciales et techniques imprévisibles...»*. Il s'agit donc de permettre au patronat à tout moment d'effectuer telle ou telle commandes très importantes, et de surcroît urgente dans les meilleures conditions possibles. Là encore, il s'agit de répondre avant tout aux exigences de la pcroduction par une meilleure adaptation possible des heures supplémentaires de travail.

Adapter les horaires à la production de crise

Mais on le sait, le vieux rêve du patronat et notamment depuis le début de la crise, n'est pas seulement d'adapter les heures supplémentaires mais l'ensemble des horaires de travail aux nécessités de la production de crise actuelle, donc cahotante, irrégulière. C'est la raison essentielle d'ailleurs pour laquelle il poursuit avec une belle constance depuis deux ans les négociations sur le temps de travail.

Adapter les horaires de travail à la production d'aujourd'hui, pour le patronat cela veut dire, si l'on résume, pouvoir faire effectuer aux ouvriers 50 heures ou plus de travail telle semaine où les commandes sont importantes et 30 dans le cas contraire les semaines suivantes, sans pour cela être obligé de payer les heures supérieures à 40 heures en heures supplémentaires, ni payer en chômage technique les semaines de moins de cinq jours de travail.

Le problème est qu'aujourd'hui existe une loi, datant de 1936, imposée par les travailleurs, qui fixe la durée hebdomadaire du travail légal à 40 heures et oblige les patrons en conséquence à majorer les heures effectuées en plus, heures dites *«supplémentaires»* elles-mêmes limitées (voir encart).

L'objectif du patronat, qui se bat là-dessus depuis l'automne 1978 contre les syndicats, est justement de faire supprimer cette obligation des 40 heures de travail par semaine, jugées *«trop rigides»*, *«peu adaptées à notre temps»* (Chotard du CNPF), afin de les rempacer par un nombre d'heures de travail obligatoire sur un an. Les patrons pourraient ensuite répartir ces heures comme ils l'entendent selon les commandes sur chaque semaine, sans limitation d'heures ni majoration quand elles dépasseraient les 40 heures.

Le rapport Giraudet — largement inspiré des objectifs patronaux actuels — ne dit pas autre chose : *«La législation concernant l'aménagement et la durée du travail,* explique-t-il, *reposent essentiellement sur les bases établies par les réformes de 1936»*, donc l'obligation de 40 heures de travail par semaine. Cela amène, poursuit le rapport *«certaines rigidités (...) qui rendent difficiles l'adaptation des industries à la concurrence internationale...»*.Et de conclure en toute *«logique»* que l'aménagement du temps de travail actuel *«doit pouvoir s'adapter à la diversité des entreprises, des marchés, des tâches»* soulignant enfin qu'un horaire annuel est préférable : *«La référence exclusive à des horaires hebdomadaires pour la gestion des heures de travail effectifs a complètement laissé dans l'ombre la notion économique du nombre d'heures effectivement travaillées annuelles...»*

Les 40 heures mises à mal

Que propose ensuite le rapport Giraudet ? Certes, pas encore purement et simplement de supprimer la loi de 1936 sur la notion des 40 heures comme le fait le patronat. Et c'est normal, puisque ce rapport écrit sur la demande expresse du gouvernement a justement pour fonction de faire passer en douceur, donc par étapes, les propositions patronales trop brutales et refusées justement pour cela depuis octobre 1980 par la plupart des syndicats, autour de la table des négociations sur le temps de travail

Le rapport Giraudet propose toutefois déjà une adaptation du temps de travail aux impératifs de la production qui met à mal la législation actuelle.

Ainsi il propose que les 40 heures de travail — qui restent encore la référence hebdomadaire — puissent être effectuées non plus forcément en cinq jours mais en plus ou moins de temps.

Première conséquence : les patrons pourront par exemple répartir le travail sur 6 jours, donc imposer aux salariés de travailler jusqu'à 8 heures le samedi, en les payant en outre normalement, le dimanche restant toutefois pour l'instant jour de repos.

Deuxième conséquence : à l'inverse, en cas de besoins urgents, en début de semaine les heures de travail pourront être imposées en quatre jours, soit 10 heures de travail quotidiennes ! On est loin de l'histoire de ce petit patron de St Dié (Vosges) qui avait été sanctionné pour avoir osé faire travailler *«ses»* ouvriers 40 heures en 4 jours. Les temps changent...

Le rapport propose donc une grande souplesse dans l'application des 40 heures. C'est une première entorse grave. Mais l'obligation des 40 heures de travail hebdomadaires reste.

Plus grave est le fait que le rapport Giraudet propose ensuite de **premières dérogations au principe même** des 40 heures. Ainsi, un système complexe est proposé qui, au départ, obligerait, comme aujourd'hui, le patronat à fournir à ses ouvriers 480 heures de travail toutes les 12 semaines, soit effectivement en moyenne 40 heures de travail par semaine. Mais ce n'est qu'une moyenne et le patronat, selon la proposition, pourrait répartir les 480 heures obligatoires comme il l'entendrait sur chacune des 12 semaines. Là encore, selon les besoins de la production, autrement dit, sur 12 semaines, le patron d'une entreprise pourrait les six premières, faire travailler ses ouvriers 45 heures, et 35 heures, les six dernières s'il y a moins de travail. Le tout sans payer aucune heure supplémentaire, puisqu'au total, sur trois mois, la moyenne de travail aura été de 40 heures !

Et c'est uniquement le respect de cette moyenne que demande le rapport.

Cette proposition du rapport Giraudet ne permettrait certes pas encore au patronat de répartir comme il l'entend les horaires de travail sur une période d'un an, mais déjà sur trois mois, ce qui est un pas important dans la remise en cause de la loi de 1936.

Un rapport destiné à favoriser la compétitivité

Les choses sont donc claires quand on a examiné à la fois les explications et les propositions du rapport Giraudet. Il s'agit en fin de compte de donner au patronat une souplesse d'utilisation des heures de travail, lui permettant de répondre au mieux, y compris au jour le jour, aux nécessités des commandes, donc de la production industrielle actuelle : production et commandes qui sont aujourd'hui particulièrement cahotiques, irrégulières, typiques d'une situation de crise.

Mais il faut aussi disposer d'horaires de travail qui permettent de répondre aux commandes qui n'attendent pas sous peine aussi — souci essentiel du patronat français aujourd'hui — d'être évincés par la concurrence internationale, particulièrement exacerbée dans la situation d'aujourd'hui. Giraudet dit nettement à ce propos que la raison essentielle de l'ouverture des négociations sur l'aménagement du temps de travail, il y a deux ans, est : *«La nécessité de rendre notre industrie plus compétitive à un moment où la concurrence internationale et le coût croissant de nos approvisionnements extérieurs imposent un effort d'exportation sans cesse accru...»*.

Faire face à la concurrence aujourd'hui nécessite aussi, c'est le troisième grand point de ce rapport Giraudet, outre l'aménagement des horaires, d'abaisser les coûts de production en amortissant beaucoup plus rapidement que par le passé les équipements, machines utilisées dans l'industrie, d'une part parce qu'ils sont de plus en plus coûteux, d'autre part par qu'il faut — concurrence oblige — les remplacer très rapidement.

Vers le travail du week-end

Pour cela Giraudet propose — une petite nouveauté dans le temps de travail — de ne plus arrêter les usines le week-end afin de pouvoir utiliser sans interruption les machines les plus coûteuses. Il propose *«d'autoriser, dans certaines catégories précises d'établissements soumises à la concurrence internationale des horaires spéciaux réduits de fin de semaine»*. Traduction : Giraudet propose l'embauche de travailleurs «spéciaux» — très ! — qui travailleraient uniquement le week-end (!), soit deux jours par semaine pour faire tourner certaines usines. On peut penser, à lire l'ensemble du rapport, que ce travail serait pour une part demandé à des travailleurs qualifiés au chômage, sans doute bien trop contents, se dit le patronat d'avoir un peu d'argent de poche ! Mais n'est-ce pas là aller un peu loin dans la remise en cause des acquis en matière de conditions de travail ? Bien sûr, sous-entend le rapport, mais, poursuit-il, il n'y a pas d'autres solutions à la survie de nos entreprises exportatrices dans la concurrence à mort que nous devons livrer aujourd'hui sur le marché mondial. Ainsi, Giraudet, parlant des pays capitalistes étrangers et sans doute du Japon, note : *«Les conditions de travail y présentent une souplesse et des possibilités d'adaptation souvent très supérieures à celles qui sont en usage dans notre pays ; c'est ce qui explique que chez nombre de nos concurrents étrangers, l'utilisation des équipements et outillages soit plus élevée qu'en France, parfois dans des proportions considérables»*.

Autrement dit, cette proposition d'une utilisation maximum des équipements et de la mise en place de ces *«horaires du week-end»* est primordiale. Ne pas suivre l'exemple des pays étrangers en la matière, c'est, conclut Giraudet : *«S'exposer à un péril mortel puisque le progrès technique impose d'investir dans des moyens de production sans cesse plus perfectionnés et coûteux, dont l'amortissement pèse de plus en plus lourd sur les prix de revient»*.

Réduction du temps de travail bidon, possibilités d'heures supplémentaires illimitées considérables, adaptation des horaires aux impératifs de la production en crise, début de remise en cause de la loi de 1936 sur les 40 heures : ainsi se présente dans ses grandes lignes le rapport Giraudet, ayant soi-disant pour objectif de réduire et aménager le temps de travail en fonction des aspirations des travailleurs.

Il faut combattre l'ensemble de ces points qui constituent une des plus vastes attaques depuis longtemps contre les acquis du mouvement ouvrier.

La loi de 1936 : rarement appliquée

La loi des 40 heures de travail hebdomadaires a été acquise par les travailleurs lors des forts mouvements de grève de mai et juin 1936. Elle a pour conséquence :
— que l'horaire légal hebdomadaire est de 40 heures par semaine et doit être effectué en cinq jours,
— les dimanches sont dans le cas général des jours chômés, récupérables et payés double s'ils sont travaillés,
— toute heure : faite en dessus de 40 heures est appelée *«heure supplémentaire»* et est payée plus chère. La loi autorise le patronat à faire effectuer 48 heures de travail hebdomadaires sur une durée de 12 semaines maximum et 50 heures exceptionnellement (60 heures avec dérogation).

De 1968...

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le patronat tente de détourner cette loi de 1936 sur les horaires : dès le mois d'aout 1938, le gouvernement radical Daladier décidait le retour à la loi qui avait prévalu de 1919 à 1936, à savoir :
— la semaine de 6 jours de travail de 8 heures, soit 48 heures de travail hebdomadaire, les heures au-dessus de 40 heures étant de surcroit payée comme des heures normales.

● **En 1968**, donc trente-deux ans après la loi de 1936 sur les 40 heures, on trouvait encore beaucoup d'horaires de travail hebdomadaires supérieurs à 48 heures.

Les négociations de Grenelle, en Mai 68, n'aboutiront à réduire ces horaires moyens que de deux heures.

● **Après 1968**, différents accords d'entreprises permettront à nouveau la diminution des horaires hebdomadaires de travail, mais dans des proportions lentes : on peut citer la métallurgie, où les horaires à l'époque de 45 heures ou plus, ont été, en deux fois depuis, réduits de deux heures seulement.

...à 1978

● **En 1977**, alors que la durée moyenne du travail n'est pas encore à 41 heures (42 ans après 1936 !) la durée maximum légale du travail hebdomadaire qui est autorisée est encore de 52 heures !

● **En 1980**, la durée moyenne du travail est encore de 41 heures, la durée maximum de travail **autorisée** étant, elle, de 48 heures. Le patronat propose de la réduire à 46 heures... mais en demandant que ces 46 heures de travail puissent être faites non plus 12 semaines de suite, comme c'est le cas aujourd'hui, mais durant 24 semaines !

Une véritable réduction du temps de travail ? Ce n'est pas l'objectif du patronat.

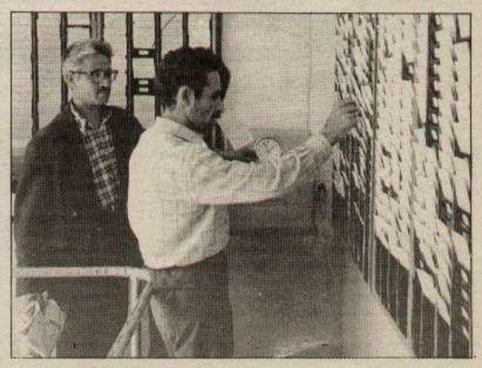

Le rapport Giraudet : un premier pas vers la suppression de la loi sur les 40 heures obtenue lors des grèves 1936 (notre photo)

Deux congrès importants pour les luttes

Un dossier
de Monique CHERAN

Congrès de la FGTE

Les partisans d'un syndicalisme offensif marquent des points

La Fédération Générale Transport et Equipement (FGTE), vient, début mai, de tenir son deuxième congrès. C'était seulement son deuxième congrès, car cette fédération, quatrième en importance dans la CFDT, n'existe que depuis trois ans. Sur décision confédérale, et d'une façon jugée souvent plus qu'autoritaire, les six unions fédérales qui la composent ont dû se regrouper : cheminots, qui représentent 45% de la fédération avec environ 20 000 adhérents, routiers, marins, transports urbains, aériens, et l'équipement. Le Congrès fédéral a été précédé par les congrès de chaque Union Fédérale, et a commencé dans leur foulée.

Un Congrès fédéral qui s'annonçait difficile pour la direction sortante, au vu des positions prises par plusieurs unions fédérales (voir l'article sur le congrès cheminots), en particulier les cheminots, les aériens, l'équipement. Un congrès qui venait après des luttes importantes, que ce soit celles des cheminots ces dernières années, ou celle, plus récente, des nettoyeurs du métro, menée par le syndicat CFDTde la RATP.

Un débat de structures qui recouvrait deux conceptions syndicales

Difficile, ce congrès l'a été pour la direction sortante, qui a, de l'avis de tous, multiplié les «maladresses», et donné l'image même d'un syndicalisme dont plus grand monde ne veut à l'intérieur de la CFDT.Aussi curieux que cela paraisse, un des principaux débats a porté sur la mise en place d'une nouvelle structure fédérale, au niveau des régions : les Unions Régionales transport et équipement (U.R.T.E.). Pour Robert Vion, membre de la commission exécutive de la FGTE, cette structure devait permettre de donner plus de moyens aux «secteurs défavorisés», comme les routiers, les urbains ou les marins. La syndicalisation de ces secteurs est effectivement plus faible, les travailleurs y sont plus dispersés, le droit syndical y est donc moins important. En quelque sorte, il ne s'agissait là que d'une d'une mesure permettant plus d'égalité entre les différentes branches de la fédération.

A première vue, pourquoi pas ? Mais pour la majorité des congressistes, ce projet en cachait un autre, moins louable, et qui s'inscrit dans la logique qui a prévalu à la création de la FGTE : en devenant les véritables structures de la fédération, ces URTE auraient dans les faits enlevé rapidement toute autonomie aux Unions Fédérales. Ils lui reprochaient également d'être plutôt une *«structure de concertation, préparant des dossiers pour discuter avec les pouvoirs publics, au détriment de son rôle d'instrument d'action»*.

A la critique de corporatisme que leur ont adressé les tenants de cette proposition, ceux qui étaient contre ont répondu : *«Les confrontations et la coordination entre les branches de la fédération sont importantes pour nous. Mais la construction de la FGTE ne se fera que sur des bases solides, c'est-à-dire sur la bases des luttes. Il restera à mesurer l'évolution dans trois ans.»*En fin de compte, cette proposition était rejetée.

Une direction mal élue, sur des orientations qui ne sont pas les siennes

Un climat de méfiance par rapport à la politique suivie par la fédération s'était instauré, qui se traduira au moment des votes.Là encore, le procédé suivi tient du fait accompli : une liste bloquée, avec autant de noms pour la commission exécutive que de sièges à pourvoir. De surcroit, tout nom barré annulait le bulletin ! Au total, la nouvelle CE n'était élue qu'avec 49,43%des voix.

Pourtant, bien des congressistes avaient voté pour la liste, devant le vide qui se serait instauré si la liste n'était pas passée. La nouvelle CE a finalement exigé un second vote du congrès pour confirmer son élection ! Il faut dire qu'elle avait déclaré avant le vote qu'elle ne dirigerait pas si elle n'avait pas 50% des voix ! Une situation qui tournerait au grotesque s'il ne s'agissait de choses sérieuses.

En fin de compte, devant l'absence d'équipe alternative qui aurait mis en application les nouvelles orientations votées par le congrès, et qui ne sont pas celles de la direction élue, on se retrouve dant une situation paradoxale ; une orientation et une équipe de direction contradictoires, après une élection qui n'est pas un modèle du genre. Assurément, les partisans de l'action ont marqué des points. Mais sans nul doute, les choses ne vont pas aller toutes seules. Le vent du boulet est passé trop près pour que les trois années à venir se soient pas mises à profit et à grande vitesse, pour tenter de redresser une situation difficile.

Congrès de l'Union fédérale

«Nous continuerons à proposer l'action aux travailleurs»

«Ces trois années ont été marquées par les difficultés : blocages du pouvoir et de la direction, régression sociale et menaces sur l'avenir des cheminots. Elles ont été également marquées par le développement des luttes chez les cheminots, l'amélioration de notre pratique et de notre fonctionnement interne, même si des heurts se sont produits. Examinons ensemble ce passé récent pour mieux décider de notre action future». C'est en ces termes que Michel Gorand, secrétaire de l'Union Fédérale des Cheminots, invitait les congressistes de Loctudy à engager le débat.

Une situation difficile

«Les cheminots n'ont pas été épargnés et vous le savez bien. Avec nos camarades du secteur public et nationalisé, nous dépendons directement du pouvoir gouvernemental et c'est Matignon qui décide pour les salaires et retraites du Secteur Public et Nationalisé. La politique contractuelle est un leurre. La direction sert de relais docile et les cinq habituels signataires trompent les cheminots en voulant faire croire qu'ils négocient. Notre responsabilité est de démystifier cette mascarade, tout en démontrant que le peu que nous obtenons l'a été par les luttes».

Les exemples de l'offensive gouvernementale contre les cheminots ne manquent pas : nouvelle réglementation, mise en place autoritaire de l'équipement des trains à un seul agent ; en trois ans, il y a eu 16 000 cheminots en moins, alors que dans le même temps, la productivité a progressé de 11% à la SNCF. En deux ans, 1300 km de lignes ont été fermés. De plus en plus des postes *«ont été déclassé ou confiés à des contractuels, encore plus exploités que les cheminots à statut »*.

Une situation difficile donc, mais qui n'a pas fait baisser les bras aux cheminots. Des luttes, il y en a eu. Pour eux, pas question de se laisser bercer par les refrains gouvernementaux sur la crise :*«Le pouvoir utilise au maximum l'entreprise ferroviaire pour les intérêts du capitalisme, sans souci de l'évolution des conditions sociales des cheminots, ni des intérêts de la population. Nous prétendons, dans l'Union Fédérale Fer, que Direction et Pouvoir peuvent payer nos revendications, mais ils ne le veulent pas et ils bloquent»*, dit encore Michel Gorand.

Quel bilan tirer des luttes passées pour les luttes à venir ?

«Mais pour faire aboutir ces revendications, il faut être clair aussi sur notre stratégie d'action. Tout d'abord, il faut souligner que la période 1977-1980 a été marquée par un développement des luttes chez les cheminots. Le rapport retrace les luttes nationales qui se sont articulées avec de nombreuses grèves locales, régionales et catégorielles. L'année 1977 a été marquée par de nombreuses actions nationales, en réponse au plan Barre, mais il ne fait pas de doute que la perspective de l'échéance électorale de mars 78 a influencé les travailleurs, tant leur espoir était grand dans l'arrivée de la gauche au pouvoir. (...)La sortie du rapport Guillaumat, les menaces sur la réglementation du travail et l'équipement des trains, les suppressions d'effectifs, motivaient les actions des cheminots. Les cheminots n'ont pas baissé les bras après mars 78. Ils se sont vite ressaisis par un développement des luttes, notamment au niveau local. Mais les critiques sur les actions de 1977 et 1978 ont été nombreuses dans les débats des Conseils d'Union Fer. Aussi, dès le début de 1979, au conseil d'UF de février, les responsables régionaux représentants les syndicats de cheminots CFDT décidaient la mise en place d'un «véritable plan d'action» que nous avons peaufiné au fil des mois et affiné au conseil d'UF de septembre 1979, au moment même de l'accord interconfédéral CFDT-CGT. La fin de l'année 1979 a été marquée par un développement des luttes à tous les niveaux, par une intensification des débats sur la coordination des luttes, ce qui a permis l'action importante du début de 1980.»

«La volonté de lutte existe chez les travailleurs»

Sur ces trois années écoulées, il s'est donc agi, pour les cheminots CFDT, non pas de se demander s'il était possible ou souhaitable de lutter, mais bien d'examiner de quelle manière on lutterait le mieux possible. Après l'échec de la gauche, certains dans la CFDT, s'appuyant sur le refus assez massif des journees d'actions de 24 heures, des *«messes incantatoires»* où toutes les revendications étaient mêlées, voulaient favoriser les actions locales, et en rester là. Ce qu'on peut appeler un *«réformisme actif»*. «*Faux dilemmes*», répondent les dirigeants de l'Union Fer. Bien sûr, ils sont parfaitement conscients des difficultés réelles à concrétiser l'articulation entre les différents niveaux de lutte.

Mais s'ils font volontiers le constat de ces difficultés, c'est dans la perspective de les surmonter, c'est en s'impliquant eux-même, d'une façon critique, dans ce processus où ils doivent jouer un rôle important. *«Toutes ces actions montrent bien que la volonté de lutte existe chez les travailleurs. L'action des cheminots de début 1980 a montré nos lacunes et des faibiesses, entre autre les limites d'une action où la mobilisation est différente entre catégories ou régions, les insuffisances de liaisons et de moyens de liaisons entre structures syndicales CFDT, les difficultés de coordination d'action entre régions et avec les travailleurs de secteurs proches de nous, tel le Secteur Publlic et Nationalisé, l'insuffisance de l'implication des militants nationaux. Par contre, cette action a permis une amélioration de notre pratique syndicale, par le développement d'assemblées générales de cheminots, très actives, par la multiplication de liaisons entre structures syndicales des différents niveaux entre Unions professionnelles Régionales. Mais aussi par le fait que la CFDT a été force de propositions et que nous avons développé et favorisé les débats entre travailleurs. Ce sont des acquis que nous devons préserver, surtout dans une période où l'unité d'action apparaît de plus en plus difficile»*.

Michel Gorand lors d'une prise de parole

Quel sens au mot d'ordre «développer l'action au plus près des travailleurs» ?

Un des axes des nouvelles orientations de la CFDT, après l'échec de la gauche, était de *«développer l'action au plus près des travailleurs»*. Une formule qui a donné lieu a de multiples interprétations, dont une des plus dangereuses était et reste ce que les militants cheminots de l'Union Fédérale appellent *«le réformisme actif»*. S'agiter localement d'un côté, négocier à froid de l'autre, tout en dressant des tas de plans industriels. Quel est la réponse des cheminots CFDT sur cette question ?

«Parler de revendications au plus près des travailleurs nous commande de ne sous-estimer aucune revendication, car pour le travailleur, il n'y a pas de petites revendications. Pour un cheminot mal payé qui travaille à la pluie ou à la neige, obtenir gratuitement une bonne paire de godasses, c'est bien améliorer son budget familial.(...)

Cheminots

«A la CFDT, nous ne laisserons pas créer la division, car les travailleurs veulent l'unité. Nous continuerons à proposer l'action aux travailleurs et lorsque des divergences apparaîtront avec la CGT ou d'autres syndicats, alors nous alimenterons le débat avec les travailleurs».

A la CFDT, nous sommes pour développer l'action au plus près des travailleurs à partir de leur problèmes quotidiens, car c'est toujours au plus près des travailleurs que se fait la mobilisation. Certains camarades voudraient opposer les actions locale aux actions nationales. D'autres intervenants, par contre, et nous sommes d'accord avec eux, ont déclaré à juste titre qu'il ne faut pas opposer, mais articuler ces actions. Nous obtenons parfois quelques satisfactions dans les actions locales, mais nous savons bien qu'à la SNCF, le pouvoir est au niveau central et que la direction est sous tutelle du pouvoir comme les autres entreprises du secteur public et nationalisé.

La CFDT est pour le développement des actions de branches, c'est-à-dire pour nous au niveau de la SNCF, car le pouvoir veut casser le bastion de lutte et démanteler l'entreprise. Les cheminots en sont convaincus ; les interventions d'hier ont suffisamment insisté sur ce point. Mais nous proposons au Congrès de prendre de nouveaux contacts au sein du Secteur Public et Nationalisé, notamment avec les camarades des PTT et de l'EDF pour un élargissement de notre action, car ces camarades sont confrontés à la même politique du pouvoir que nous.

En matière de stratégie d'action, face aux attaques constantes du gouvernement et de la direction, la ligne d'action de la CFDT, c'est le développement de l'action avec les perspectives d'un élargissement des luttes dépassant la profession. C'est la perspective d'organiser une action reconductible de tous les cheminots par un processus d'action articulant les luttes locales, régionales et nationales.

Vous l'avez dit, les 24 heures sans lendemain, y'en a ras le bol. C'est l'amélioration de notre pratique syndicale par le débat et les décisions dans les assemblées générales de travail!sur sur propositions syndicales CFDT permettant aux travailleurs de décider. C'est la poursuite et l'amélioration de la démocratie syndicale au niveau des cheminots CFDT pour la coordination des actions et l'application de cette ligne d'action. Sur ce point, nous avons beaucoup à progresser». (Réponse du rapporteur Michel Gorand).

Quelle unité avec la CGT ?

De même que sur la question de l'action, les nouvelles orientations CFDT après 1978 ont donné diverses interprétations des rapports avec la CGT, avec aux deux extrêmes, d'un côté le suivisme, de l'autre le sectarisme qui permettent tous deux de faire l'économie d'une analyse un peu sérieuse de la situation, des faits, des arguments, et qui aboutissent à dégoûter encore plus les syndiqués. Ce point a bien entendu fait l'objet d'un débat important au congrès des cheminots. Voilà ce qu'en dit Michel Gorand : *«Nous devons poursuivre dans la voie des propositions d'action aux travailleurs, en recherchant l'unité à laquelle ils sont attachés, mais sur des bases claires pour l'élargissement des luttes.*

(...) Historiquement, l'unité d'action chez les cheminots a toujours été importante. Dans ces trois dernières années cependant, les cheminots ont assisté à un refroidissement entre les partenaires syndicaux. Seule la grève nationale du 7 mars 1979 a été à l'appel de toutes les fédérations de cheminots. Cette grève a été bien sûr massivement suivie, mais il n'y a pas eu de suite dans cette unité passagère.

D'autres actions nationales ont été menées par la CFDT et la CGT avec appel commun ou parallèle des autonomes ou de FO, mais c'était très conjoncturel. Par contre, d'une manière générale, l'unité d'action était de règle entre CGT et CFDT. Quelquefois, l'une ou l'autre des organisations syndicales menaient une initiative séparée.

Mais depuis mars 1980, apparaissent des difficultés de plus en plus importantes entre CGT et CFDT. Pour l'action du 24 avril, la CGT ne nous a même pas contactés. C'est bien le signe qu'après les tensions entre les partis de gauche depuis fin 1977, la division guette maintenant les organisations syndicales de classe et de masse. Le PC attaque sans cesse les militants de la CFDT et porte une lourde responsabilité dans le processus de division'

«Nous continuerons à proposer l'action aux travailleurs»

A la CFDT, nous ne laisserons pas créer la division, car les travailleurs veulent l'unité. Nous continuerons à proposer l'action aux travailleurs, et lorsque des divergences apparaitrons avec la CGT ou d'autres syndicats, alors nous alimenterons le débat avec les travailleurs. Ce que nous voulons, nous, c'est une action offensive, pour nos revendications, pour enforcer un bastion de lutte (...)».

«Recentrage ou pas recentrage...»

Sur tous ces points décisifs, la démarche suivie par les cheminots CFDT est intéressante. ce qu'ils refusent, c'est une ligne venant de tel ou tel bord, et face à laquelle il s'agirait de se déterminer, en pour ou en contre. Ce qu'ils regardent avant tout, *«recentrage ou pas recentrage»*, c'est les problèmes tels qu'ils sont, c'est les aspirations des cheminots à lutter de telle ou telle façon. Ce qu'ils veulent, c'est non pas *«faire: des textes qui pourraient être classés comme appartenant à des courants politiques ou syndicaux»*, mais bien *«redonner le maximum de possibilités de débats aux syndicats»*. C'est ainsi qu'ils conçoivent le rôle du syndicat.

C'est aussi de cette façon qu'ils pensent pouvoir lutter contre la désyndicalisation qui guette, en cette période de divisions, et où le climat dominant n'est pas vraiment l'action. *«Dans un climat d'inaction, de désunion, il y a toujours des syndiqués qui partent. Bien sûr, il y a les vieux grognards qui en ont vu de toutes les couleurs et qui restent quoi qu'il arrive. Mais pour les jeunes militants, qui n'ont pas connu la guerre froide, ils ont besoin d'autre choses que les polémiques. Ils ont besoins de propositions d'action. Ce sont ceux qui font des propositions qui se développent. Après le Congrès, nous avons eu des adhésions, sur des bases claires. C'est pourquoi nous pensons que pour nous, ce problème n'est pas insurmontable,»* nous a dit Bernard Bouché, de l'Union Fédérale.

■ ***«But atteint», «c'est une réussite»,*** **c'est ainsi que Jean-Marie Kerloch, maire de Plogoff commentait dimanche soir le rassemblement anti-nucléaire de Plogoff qui a regroupé des dizaines et des dizaines de milliers de personnes dans la Baie des Trépassés. Plusieurs débats ont réuni chacun un millier de participants, abordant tous les aspects du nucléaire : santé, économie, société, militarisation, etc... Le forum «vivre et travailler au pays» fut l'occasion d'appréhender l'aspect régionaliste de la lutte de Plogoff comme celle du Larzac. Un participant les mettait ainsi en parallèle : *«Ici comme chez nous, c'est une populaton locale qui mène un combat de vie ou de mort. Notre réponse au plan que Paris veut nous imposer : la révolte»*.**

Ecologistes, spécialistes du nucléaire, militants politiques, syndicalistes CFDT, *«Paysans-Travailleurs»*, ont pu débattre ensemble. Si de nombreux écologistes se refusent encore de situer sur le terrain politique, c'est bien des méfaits du capitalisme dont il a été question durant ces journées. Lutter dès aujourd'hui pour préparer la société de demain : une idée qui unissait l'ensemble des gens présents, reste que le débat reste ouvert pour la définition d'une société non-capitaliste, un autre type de société.

Ce rassemblement de Plogoff aura permis un rapprochement entre les différents courants présents, contribuant par la même occasion à donner une dimension nationale au rassemblement de Plogoff.

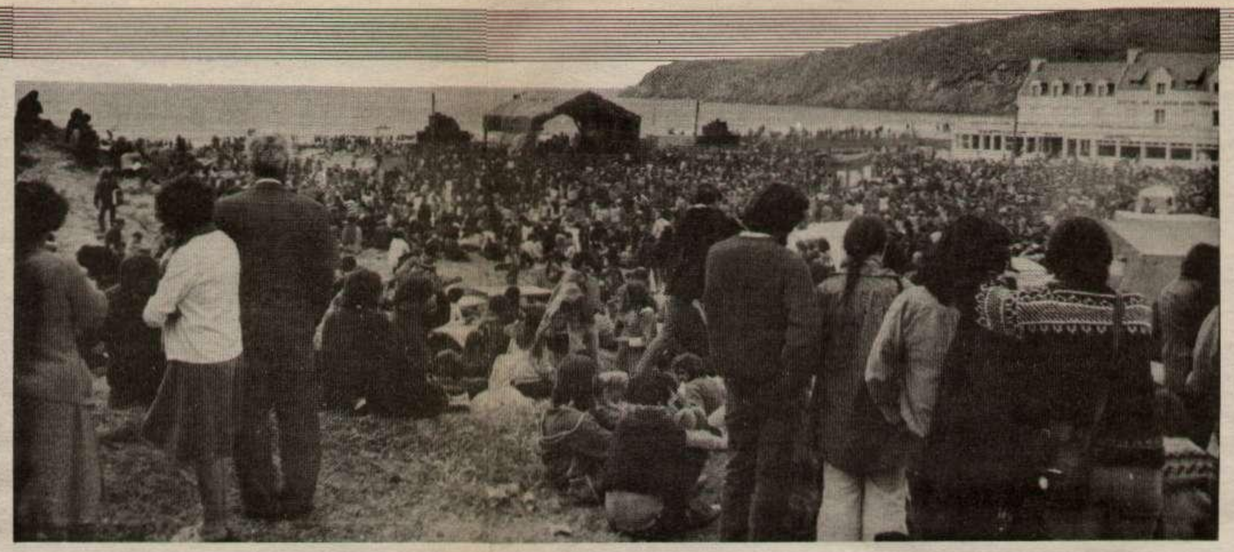

Le plus grand rassemblement anti-nucléaire jamais vu en France :

Des dizaines de milliers à Plogoff

Reportage de Frank ROUSSEL

Les 13 kilomètres qui séparent Audierne de Plogoff préparent le voyageur à ce qu'il pourra constater sur place en discutant avec les habitants : c'est toute une population qui crie son refus de la centrale. En effet, tout le long de la route se succèdent les panneaux anti-nucléaires, qui partout ailleurs seraient arrachés par les autorités. *«Non au nucléaire»*, *«Pas de centrale à Plogoff»*, *«Plogoff veut vivre»*, *«CRS hors de Plogoff»* et le célèbre *«Plogoff n'est pas Kaboul»* à l'entrée du village. La mairie est sans doute la seule de France à être ornée de plusieurs panneaux anti-nucléaires.

Ces panneaux, des dizaines de milliers de gens convergeant en voiture ou en car vers le lieu du rassemblement, ont pu les lire sous l'œil amusé et les signes amicaux des habitants de Plogoff.

Les paysans ont mis des centaines d'hectares de prés à la disposition des participants afin de servir de terrains de camping et de parking. Les femmes ont pris une place importante dans la préparation de la fête, elles qui ont joué un rôle de premier plan tout le long de la lutte. Le comité de défense de Plogoff, aidé de tous les comités de soutien de Bretagne, aura particulièrement soigné l'organisation de ce rassemblement, ce malgré tous les problèmes que pose une affluence record, que samedi on ne pouvait encore prévoir. En effet, la matinée du samedi fut surtout consacrée à terminer les préparatifs. L'après-midi, les forums commençaient. Cinq d'entre eux se tenaient simultanément : *«Alternatives énergétiques»*, *«Nucléaire et santé»*, *«Nucléaire et sûreté»*, *«Nucléaire et économie»*, *«Nucléaire et société»*. Plusieurs centaines de participants se pressaient aux débats dont certains réunissaient 1 000 personnes.

La facture du nucleaire

Le thème *«Nucléaire et économie»* a retenu l'attention de nombreux participants. Animé par Louis Puiseux et par d'autres chercheurs scientifiques ainsi qu'un militant des *Amis de la Terre*, la discussion a souligné que le temps de l'énergie *«bon marché»*, telle que le pétrole, dont le bas prix des années 60 loin d'être un miracle était dû au pillage du Tiers Monde par les impérialismes occidentaux, était bien fini. Barre a beau prétendre que l'énergie nucléaire est la moins chère, en réalité ce prix est impossible à chiffrer aujourd'hui, trop d'incertitudes persistent quant au coût du retraitement et du stockage des déchets. Quant aux risques d'accident, ils font peser des incertitudes encore plus grandes sur le coût du nucléaire. C'est un fait à noter que les compagnies d'assurance ne se hasardent pas à indemniser au-delà d'un certain plafond en cas d'accident. Que coûterait à l'économie l'évacuation d'une zone de plusieurs centaines de kilomètres carrés pendant plusieurs années ? Certains scientifiques ont soutenu au cours du débat que des économies d'énergie importantes pourraient être obtenues en soignant l'isolation des maisons, des fours des gazinières et autres appareils ménagers.

«Alors que la pollution contribue au réchauffement de l'atmosphère, des mers et à la fonte de la calotte glacière, peut-on demander aujourd'hui au Tiers Monde de renoncer à son propre développement industriel ?». Assurément non, répondait un des animateurs, ce qui n'implique pas pour autant de suivre le même schéma de développement que les pays occidentaux, cause d'un gaspillage important et d'une technologie *«dévoreuse»* d'énergie.

Quel type de société ?

Certains participants se demandaient pourquoi alors que dans d'autres pays, tels la RFA et les Etats-Unis, le mouvement anti-nucléaire avait fait reculer à plusieurs reprises les projets du gouvernement, en France l'Etat maintenait coûte que coûte son plan de construction de centrales. En conclusion ce forum a montré que les exigences de la population pour qu'une réelle démocratie s'exerce sont grandes, et qu'une prise en main de problème des choix énergétiques et du mode de développement étaient pratiquement impossibles en système capitaliste. Et dans une société socialiste, les exigences de décentralisation des décisions et de la prise de responsabilité par tous et à tous les niveaux, devront être pleinement prises en compte.

Cette même exigence, ces mêmes aspirations à une société différente se sont retrouvées dans l'un des forums du dimanche : *«Vivre et travailler au pays»*. L'un des animateurs, Bernard Lambert, ancien dirigeant des Paysans-Travailleurs devait souligner la nécessité de faire converger la lutte anti-nucléaire avec l'ensemble des luttes : *«résidents, ouvriers dans les usines, qui se retrouvent en lutte contre le pouvoir»*. Très vite, au cours de ce forum qui réunissait également un pêcheur du Comité de défense de Plogoff et un paysan du Larzac, est apparue la question de la dimension régionale dans ces luttes qui ont pour même cible le pouvoir d'Etat, centralisateur à l'extrême. A ce sujet, ont été évoquées les actions minoritaires qui, comme devait le souligner un militant autonomiste breton, mènent à *«un engrenage qui isole du reste des luttes, et du mouvement de masse comme celui de Plogoff»*. Pour certains intervenants, il faut lutter sur des objectifs précis et immédiats, d'autres posaient clairement la nécessité du changement de société, tout en affirmant la nécessité d'obtenir des victoires aujourd'hui. Citant l'exemple de Plogoff, un participant expliquait comment, alors que les habitants affirmaient qu'on les avaient attaqués et qu'ils étaient tranquilles avant et qu'en prenant contact avec d'autres, ils ont abordé des questions plus larges que leur seul intérêt immédiat. *«Lutter pour des objectifs immédiats et lutter pour le long terme n'est donc pas contradictoire»* devait-il conclure.

Contre-plan au nucléaire ?

Il aura surtout été question au cours des autres débats, des dangers du nucléaire, pour les employés des centrales comme pour la population, et de l'absence de mesures de sécurité en cas d'accident. Ce qui, à l'exception du débat *«Alternatives énergétiques»*, n'a pas suscité d'importantes contradictions mais a contribué à informer sur ces problèmes. Lors de ce dernier forum, deux thèses se sont affrontées, l'une défendant un programme d'énergies alternatives dont certains peuvent très bien être repris par la bourgeoisie à son profit comme le développement de l'énergie solaire, l'autre affirmant que si aujourd'hui l'Etat capitaliste a choisi le tout nucléaire, demain il peut très bien imposer d'autres formes d'énergie s'il les juge rentables. La règle du profit restant le moteur de cette société, peut-on se contenter des aménagements ? A cela les écologistes répondent : pour lutter efficacement contre le nucléaire, il faut prouver concrètement que d'autres formes d'énergie existent. Sans compter qu'ils excluent que le nucléaire puisse jamais être domesticable.

Pour le Comité de soutien à Plogoff de Dunkerque-Lille : *«Chercher des alternatives aujourd'hui c'est perdre son temps, c'est ouvrir la porte à la récupération du pouvoir en place»*. Beaucoup de participants au forum reconnaissaient la difficulté de proposer des solution immédiates et soulignaient la nécessité de sortir du milieu habituellement touché par la lutte anti-nucléaire et d'aller vers le milieu ouvrier et le milieu paysan. Une structure, *«Plogoff alternatives»*, se chargera d'informer sur les énergies renouvelables et tentera quelques expériences dans ce domaine.

«Larzac vivra-Plogoff vaincra»

On ne saurait rendre compte de ces journées placées sous le thème de la solidarité de deux luttes, celle de Plogoff et celle du Larzac, sans aborder cet aspect. Les paysans du Larzac, en lutte depuis dix ans pour conserver leurs terres convoitées par l'armée, sont venus apporter leur soutien, qui s'est exprimé par les leçons qu'ils ont tiré de leur expérience, dans les forums et par un geste plus symbolique : le cadeau de trente brebis des Causses à la Bergerie de Plogoff, installée sur le site de Feunten Aod, prévu pour la centrale. Pendant cette cérémonie d'accueil des moutons, une grande banderole proclamait : *«Larzac vivra — Plogoff vaincra»*.

La partie culturelle, comme l'ensemble de ces deux journées, fut retransmise dans tout le Finistère par *Radio Plogoff* dont les émissions étaient transmises en duplex aux radios libres de la région parisienne. Les plus célèbres bardes, chanteurs et sonneurs bretons ont fourni une animation musicale à la hauteur de la mobilisation, un grand Fest Noz cloturait la manifestation dimanche soir. Avant celà, le maire de Plogoff conluait ainsi le rassemblement : *«Nous sommes aujourd'hui à un tournant, la lutte sera peut-être dure, mais confiance, on les aura !»*. Au nom de Comité de défense de Plogoff, qu'elle préside, Annie Carval affirmait à son tour : *«C'est un grand soutien dans cette lutte difficile (...) mais elle n'est pas finie, et nous aurons besoin de vous tous. (...) Nous devons penser à nos trois camarades qui sont en prison actuellement»*.

Les derniers otages

Les habitants de Plogoff n'oublient pas que trois d'entre eux restent en prison et continuent d'exiger leur libération. Le seul crime de Daniel Donnart, Jean-Yves Colin, Jean Perennès : avoir fait faire à un gendarme mobile une petite promenade à la Pointe-du-Raz dont celui-ci se souviendra longtemps. Ils lui ont fait le coup de la dernière cigarette et des dernières recommandations. Ce qui ne visait qu'à donner *«une bonne leçon»* à l'un de ceux qui ont envoyé une grenade dans le bas-ventre de Jean-Yves Colin. On les accuse de *«menaces de mort»*. Sur les murs de Plogoff, de nombreux slogans réclament leur libération.

Un paysan de Plogoff raconte...

«La lutte de Plogoff, ne date pas d'hier. Il y a 3 ans, au début, EDF a commencé à nous envoyer leurs agents pour faire des repérages sur le terrain convoité. Les techniciens étaient déguisés en campeurs et portaient des sacs à dos pour tromper notre vigilance. Un jour, je suis tombé sur une camionette contenant une vingtaine de gars qui prétendaient vouloir visiter la Pointe du Raz mais empruntaient des chemins en cul de sac. Nous les avons obligé à faire demi-tour. Plus tard, des incendies inexpliqués se déclanchaient sur la lande, dont les flammes menaçaient parfois les maisons. Un jour, un de mes parents a découvert des bandes fluorescentes tracées sur tous les rochers de la côte afin de servir au repérage aérien. Ces bandes avaient été tracées la nuit dans le plus grand secret.

L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

Le premier jour de l'enquête d'utilité publique, nous nous sommes préparés pour l'accueil des flics qui accompagnaient les véhicules des mairies annexes. Nous avons construit des barricades composées de vieilles moissonneuses, carcasses de voitures, de pierres — ce qui ne manque pas dans la région — de troncs d'arbre, le tout lié par des chaînes et des cables, fixés au pont du Loch et au pont de la Baie des Trépassés, de manière à ce que si les flics tentaient d'enfoncer la barricade, le pont s'écroulait. Après plusieurs heures d'efforts, et un matériel ultra sophistiqué, ils ont réussi à passer.

Là les flics ont alors attaqué avec des grenades lacrymogènes à bout portant, il y a eu de nombreux blessés, dont des jeunes. Ils ont tiré des grenades à l'intérieur même de la mairie. A partir de ce moment là, devant la sauvagerie et la brutalité des gardes-mobiles, toute la population s'est mobilisée. Il faut dire qu'à Plogoff, beaucoup d'hommes travaillent pour la marine marchande et la Marine nationale, leur femmes sont donc amenées à prendre des décisions importantes pendant leur absence. Leur participation à la lutte était donc importante pour l'avenir de celle-ci, elles n'ont pas failli à leurs responsabilités. Présentes dans les affrontements, elles ont joué un rôle important dans la «démoralisation» des troupes d'occupation. Harcelant chaque jour les flics, leur brisant le moral, à tel point que plusieurs, surtout parmi les jeunes, ont craqué et ont eu des crises de nerf. Aux régiments de jeunes gendarmes ont alors succédé des «durs à cuire».

Face à nos barricades, les flics ont dû faire appel à une compagnie de génie dotée d'engins énormes destinées à enfoncer les barricades, puis ils ont eu recours aux paras chaussés de baskets pour courir plus vite. Un des engins anti-barricade a eu ses pneus crevés par des épieux qu'on avait enfoncé en terre devant la barricade, cela a pris plusieurs heures pour qu'un semi remorque vienne dépanner l'engin. Les convois repartaient à 17 heures, une grêle de cailloux les accompagnaient jusqu'à Audionne. c'est ce que nous appellions «la messe de 5 heures», car la mairie annexe protégée par les flics se trouvait stationné près de la chapelle. Au fur et à mesure que nous rivalisions d'ingéniosité, les flics perfectionnaient leurs moyens de destruction des barricades. Le 1er jour, ils s'attaquaient aux arbres mis au travers de la route avec... des hachettes ; puis, ils ont amené des tronçonneuses.

La nuit, nous recouvrions l'emplacement prévu par les mairies annexes avec toutes sortes de matériaux récupérés le jour dont des tonnes de gravat, du lisier, les services municipaux déchargeaient la benne d'ordure à cet endroit. Au début les flics n'avaient que leur mains pour ramasser tout ça, après ils se sont équipés de gants, de pelles et de poubelles.

Comment la population a-t-elle pu faire preuve d'une telle unité contre la centrale ?

Dès l'annonce du projet, il y a quatre ans, nous nous sommes informés, auprès des médecins, scientifiques, ils sont venus faire des conférences. Puis des réunions d'informations régulières nous ont convaincus des dangers et des inconvénients qui en résulteraient. En sachant qu'il faut 3 jours de lecture assidue pour prendre connaissance du dossier, on comprend qu'on s'est fichu de nous avec l'enquête d'utilité publique ; comment en un mois et demi, les 2 000 habitants des communes concernées pouvaient être correctement informés ? Outre les eaux de refroidissement qui avec les courants à cet endroit créant une zone permanente de pollution, ainsi que les 200 ha expropriés à Plogoff sans compter les terres qui le seront avec les lignes à hautes tensions, 150 ha sont menacé par la création d'un barrage près de Chateaulin destiné à alimenter la centrale. Ce qui montre que nous ne sommes pas, nous, habitants de Plogoff, les seuls concernés. Sans compter les dégats causés à un site comme celui de la pointe du Raz. La création du Groupe Foncier Agricole, va permettre d'empêcher l'expropriation des terres convoitées par la centrale. En plus des parts achetées par les habitants, tous ceux qui nous soutiennent peuvent en acheter.

D'autre part, s'il est vrai que nous avons besoin d'électricité, nous savons maintenant qu'il y a d'autres formes d'énergie. Après un creux depuis la fin de l'enquête d'utilité publique, le rassemblement d'aujourd'hui revêt pour nous une importance capitale, il s'agit cette fois-ci d'un soutien national et même international, comme en témoignaient déjà les centaines de lettres que nous avons reçues».

Un militant-sandwich, fait de la propagande en faveur de la libération des 3 manifestants qui restent en prison. Une foule nombreuse se presse autour des stands, sur fond de drapeaux bretons.

Un paysan du Larzac, qui a amené les 30brebis offerte symboliquement au GFA de Feunter Aod, témoigne de sa solidarité avec la population de Plogoff

Alors qu'Edmond Maire se rend à l'Elysée,
le Bureau national de la CGT propose un nouveau «coup de boutoir»

Le climat empoisonné des relations inter-confédérales

■ C'est le mercredi 28 mai que le secrétaire général de la CFDT devait être reçu à l'Elysée par le président de la République. Il y était en principe question des bas-salaires.

C'est également le 28 mai que la CGT a choisi pour annoncer bruyamment son intention de proposer aux autres syndicats, une nouvelle grève nationale pour la défense de la sécurité sociale.

La petite guerre entre partisans supposés du consensus giscardien et organisateurs inguérissables des grand'messes incantatoires reste en permanence la toile de fond des rapports entre les organisations syndicales, même lorsqu'elles parviennent à se mettre d'accord pour des actions communes.

En se rendant à l'Elysée, Edmond Maire avait un épais dossier sous le bras. Ils sont plus de 4 millions de salariés qui gagnent moins de 3 000 F par mois. Un important travail d'étude et d'enquête a été réalisé sur cette question par la CFDT dont il ressort que les bas-salaires sont surtout le lot des travailleurs des petites et moyennes entreprises, que les femmes représentent 51,5 % des smicards bien qu'elle soit deux fois moins nombreuses que les hommes à exercer une activité salariée...D'autres indications sur les moyennes d'âge des bas-salariés, leurs branches d'activité, leur niveau d'études... ont été rassemblées dans ce volumineux travail réalisé par la centrale de la rue Cadet.

La question que l'on peut poser (sans contester du tout l'utilité d'un tel travail), c'est de savoir à quoi il servira dans le cours des entretiens élyséens. Nul n'est en effet censé ignorer que le président de la République est parfaitement au courant de la situation que lui-même, son gouvernement et les patrons qu'il représente font aux travailleurs. De nombreux commentateurs estimaient que le secrétaire général de la CFDT aurait fort à faire pour *convaincre* Giscard d'Estaing du bien-fondé des revendication des salariés. On peut en effet se demander ce qu'il peut résulter de positif pour les travailleurs payés au SMIC ou juste un peu au-dessus de cette rencontre.

Un sérieux problème

Précisons nettement les choses : pas de faux débats ni de procès d'intention. Le fait en lui-même n'est pas critiquable. Que le secrétaire d'une grande centrale ouvrière soit reçu par le premier ministre ou le président de la République n'a en soi rien d'anormal. Ce ne sont pas les farouches adversaires du recentrage, particulièrement virulents en ce moment à la direction de la CGT qui diront le contraire. Eux-mêmes ont de telles rencontres.

Le problème est ailleurs ; dans l'ambiguïté que les dirigeants de la CFDT laissent planer quand aux possibillités de progression réelle des revendications ouvrières par ce moyen. Encore que les chose ne soient pas aussi simples que le crient les pourfendeurs de recentrage. Dans de nombreux endroits, la CFDT (militants, sections, structures...) sont dans des luttes, participent aux mobilisations, en prennent l'initiative, apportent leur contribution pour surmonter les divisions et les difficultés. La critique serait plutôt à orienter sur le manque de propositions et d'impulsion globales, sur l'absence d'une dynamique confédérale, sur l'exagération des difficultés de mobilisation.

Nouvelle initiative CGT

Le 28 mai, au moment de la rencontre Maire-Giscard, le Bureau confédéral de la CGT annonce qu'il va proposer une réunion aux autres syndicats pour examiner les suites à donner aux journées d'action sur la sécurité sociale. La direction de la CGT constate fort justement que rien n'est réglé et que la nouvelle convention médicale signée avec les organisations minoritaires risque d'être appliquée. Le ministre de la santé Barrot a d'ailleurs renouvellé son complet soutien à cette convention, précisant qu'elle avait toutes les chances d'être approuvée par le gouvernement Le Bureau confédéral CGT estime donc qu'il est nécessaire de donner un nouveau «coup de boutoir» plus fort que les 13 et 23 mai. Sauf une prise de position très nette et des gros titres dans les journaux, il n'y a rien de plus précis pour l'instant ; pas de modalités, pas de dates évoquées, aucun élément concret.

La bonne voie

On ne peut s'empêcher de faire le rapprochement entre les deux faits. Ainsi, ce qui pourrait apparaître, si l'on se contentait d'un examen rapide de l'«actualité sociale» du mercredi 28 mai, c'est que la CGT est pour la lutte, veut la lutte et fait des propositions dans ce sens alors que la CFDT va discuter avec Giscard d'Estaing.

Evidemment, les choses sont plus compliquées. Les critères de jugement, c'est dans les propositions faites qu'on les trouve, dans les réalisations accomplies, et surtout dans les résultats obtenus. De ce point de vue, ils ne sont pas rares les militants tant CGT que CFDT qui, se retrouvant engagés dans des luttes récemment, souvent dans des conditions difficiles, ont su faire preuve d'initiative et marquer des points contre les Giscard-Barre-Ceyrac. C'est cette voie qui est la bonne. Celle de l'action et de l'unité pour l'action.

Gérard Privat

A gauche, la mécanique des présidentielles est enclanchée

■ **Cinquante semaines avant l'échéance, la mécanique des présidentielles se met en branle dans les partis de gauche. Le thème revient plus fréquemment dans les discours, et les objectifs sont maintenant fixés. C'est à l'occasion d'une conférence nationale, les 11 et 12 octobre prochain, que sera officiellement désigné le candidat du PCF. Quant au parti socialiste, on sait qu'il choisira son candidat *«à l'automne»*, après qu'un vote — à bulletin secret — ait été organisé pour l'ensemble des militants.**

Rocard fait campagne. Après quelques voyages en province annulés, pour répondre à l'indjonction du secrétariat national, il a repris depuis le mois de mai ses tournées dans les fédérations. La semaine dernière, il a ainsi visité, au pas de charge, six départements du midi ou le parti socialiste est particulièrement implanté. Contrairement aux apparences, la situation pour lui n'est pas des plus simples, dans la mesure où il doit en fait mener deux campagnes à la fois : l'une interne au PS, et l'autre plus globale. Il s'agit pour lui de convaincre les socialistes, et particulièrement ceux qui suivent Mitterrand, sans pour cela nuire à l'image de marque qu'il s'est forgé dans des franges de l'électorat parfois proches du giscardisme. Entreprise d'autant plus compliquée qu'elle doit tenir compte de l'état de l'union de la gauche aujourd'hui.

Les thèmes de la campagne rocardienne

Ainsi, au travers de cette précampagne, c'est peut-être le style et les thèmes d'un éventuel candidat Rocard qui sont en train de se dessiner. Ainsi Rocard développe-t-il largement le symbolique : à Carmaux, dans le Tarn, il a prononcé un vibrant éloge de Jean Jaurès, qui commença ici son action politique ; il a par ailleurs décidé de jumeler la ville dont il est maire, Conflans-Sainte-Honorine, avec une ferme du plateau du Larzac. Par de tels actes, c'est bien sûr son image de gauche — dans la continuité historique du socialisme français — que Rocard cherche à renforcer. Parrallèlement, il entend affirmer son ancrage dans le PS, sans toutefois apparaître lié à un parti. Ainsi évoque-t-il le «projet socialiste» — rédigé par Chevènement et Mitterrand —, mais pour ajouter aussitôt qu'il est *«le reflet des interrogations et des inquiétudes des socialistes»*. Troisième thème de Rocard, celui qui certainement peut lui valoir des suffrages autre que ceux des socialistes : celui de la rigueur et de la compétence. Compétence mise en avant, quand il s'agit de disséquer les différentes mesures économiques de Giscard, ou quand il s'agit de railler la *«prétendue science économique de Monsieur Barre»*. Rigueur enfin, avec une multitude de déclarations tendant à le présenter comme celui *«qui tient compte des réalités»*, ou encore *«qui promet peu, mais qui tiendra ses promesses»*.

Que faire à l'Elysée ?

Il manque évidemment un élément — déterminant — c'est celui du programme. L'élection présidentielle, on l'a vu en 1974, permet bien souvent d'éluder cette question, chaque candidat gardant le plus grand flou sur ses propositions. Mais le phénomène est encore accru dans le cas de Rocard : avancer un programme précis, et même plus concrêtement dire ce qui sera fait une fois au pouvoir, c'est pour le rival de Mitterrand perdre cette espèce d'ambiguité sur laquelle il mise. D'où quelques petits mots sur l'autogestion, prononcés devant les militants socialistes, alors même que dans sa dernière intervention télévisée, à *Cartes sur Table*, il avait avoué préféré l'expression *«socialisme du possible»* à celle d'autogestion ; d'où encore cette volonté *«d'aller plus loin que la social-démocratie»*, que chaque auditoire peut interprêter à sa guise.

La bataille des présidentielles, objectif nul du PCF

Si Rocard essaye de tenir le plus longtemps possible sans avancer la vraie couleur, il n'en est pas de même du PCF. Abordant le problème de l'union de la gauche dans un meeting à Thionville, Marchais a clairement fixé l'objectif : *«Dans la période qui vient, il y aura un moyen important de faire pencher la balance du côté de l'union et du changement, ce sera d'assurer un bon résultat au candidat du PCF à l'élection présidentielles»*. Propos confirmés par Gustave Ansart dans son rapport devant le comité central, mardi 27 mai : *«Toutes nos tâches vont s'inscrire désormais dans la bataille des présidentielles (...) Il est de l'intérêt supérieur des travailleurs et de la France que le PCF se renforce, que son candidat rassemble le plus grand nombre de voix possible»*. Une manière de rappeler que pour le PCF l'avenir de l'union avec le PS dépend du rapport de force, chiffré, qui s'établira au soir du premier tour.

Un an après le 23 e Congrès du PCF

Que reste-t-il du mot d'ordre d'union à la base ?

Enquête de Nicolas DUVALLOIS

■ *«C'est pas à l'Elysée, c'est pas à Matignon, c'est pas dans les salons qu'on ontiendra satisfaction. Il faut lutter, se syndiquer. C-G-T !»* Humanité bien visible dans la poche et badge d'élu au revers du veston - il est conseiller municipal en banlieue -, ce militant du PCF a inlassablement lancé le mot d'ordre, dans la courte manifestation pour la défense de la Sécurité Sociale qui a eu lieu le 23 mai à Paris. Il affirme être surpris que l'on puisse considérer ce slogan comme pas très unitaire : *«L'unité syndicale, c'est comme l'unité politique, elle doit se faire sur des bases claires. Du point de vue syndical, c'est autour de la lutte ; politiquement, c'est autour d'une volonté réelle de changement. Nous tromperions les travailleurs si nous leur faisions croire que l'unité est possible avec ceux qui ne cherchent qu'à améliorer le régime de Giscard et qui multiplient les déclarations en faveur de l'impérialisme américain»*. Mais le programme commun, pourtant... *«nous avons essayé d'accrocher le PS à la gauche, ce fut un échec»*. Mais l'union à la base... *«il faut bien s'entendre. L'union à la base, ce n'est pas l'union des militants de base. C'est l'union de tous ceux qui veulent la lutte, qui refusent les manœuvres de la bande des trois, qui dénoncent l'impérialisme américain, etc...»* Même s'ils ne sont pas d'accord avec le PCF ? *«Oui... encore que... Ça dépend de leurs points de désaccord»* L'Afghanistan, par exemple ? *«Il y a ceux qui sont trompés par la propagande du pouvoir, et qui petit à petit commencent à comprendre que l'URSS a eu raison d'aller aider les révolutionnaires afghans. Quant aux autres, je ne vois pas ce qu'on pourrait faire en commun avec eux, quand on est pas d'accord sur une question aussi essentielle que les menaces de Carter sur la paix.»* L'union à la base, au fond, c'est l'union sur les bases du PCF ? *«Puisque c'est l'union pour de réelles transformations démocratiques, et que seul le PC agit pour ces transformations, évidemment»*.

Court dialogue avec un militant du PCF sur une question importante de l'heure, celle de l'union à la base, une année exactement après le 23e congrès qui mit largement ce mot d'ordre en avant.

Sans doute faut-il, avant de voir comment le mot d'ordre est aujourd'hui apprécié dans le PCF et à quelle application il a donné lieu, rappeller les conditions dans lesquelles il est apparu, dans le cours de la préparation du 23e congrès. Il s'agissait tout à la fois de tirer un bilan du programme commun et de tracer de nouvelles perspectives concrètes, de réapprécier de manière critique l'union de la gauche sans pour cela la rejeter catégoriquement. Imputée exclusivement au PS, la rupture de septembre 77 et sa sanction de mars 78 étaient expliquées par une insuffisante *«pression des masses»* sur les signataires du programme commun, et en premier lieu, bien sûr le mot d'ordre d'union à la base, apparu dès l'automne 78, découlait directement de ce bilan plutôt que de construire quelque chose *«par le sommet»* (ce qui d'ailleurs était présenté comme impossible), il s'agissait d'avancer *«par le bas»*, dans les luttes à la base, afin de créer les conditions d'une solide union au sommet *«le moment venu»*, selon les termes de Marchais. Pour Robert, enseignant à Paris et alors membre du PCF (il n'a pas repris sa carte cette année), *«l'union à la base fut bien accueillie dans le parti, parce que chacun y mettait un peu le contenu qu'il souhaitait. Cela pouvait signifier notamment l'accent mis sur les luttes, qui jusqu'alors avaient été largement subordonnées à l'accord des états-majors. Plus fondamentalement, on pouvait espérer du mot d'ordre d'union à la base l'amorce de la mise sur pied d'organismes unitaires capables de construire une véritable union populaire, active et sans exclusive»*.

On sait que ce ne fut pas le cas, bien au contraire. Engagé dans un double mouvement de rééquilibrage de la gauche et de tentative de redressement interne le PCF s'est progressivement refermé sur lui-même, adoptant sur la plupart des problèmes, comme dans sa pratique, des positions qui ne vont pas dans le sens de l'union. Sur le plan international, c'est le rapprochement très sensible avec les thèses soviétiques, que ce soit sur l'Afghanistan ou avec la *«rencontre des partis communistes européens»* récemment organisée à Paris, avec les soviétiques et les pays de l'est, mais sans les PC espagnol, italien, roumain, yougoslave, etc... Sur le plan interne, c'est la dénonciation de la *«bande des trois»*, plaçant le PS sur le même pied que Giscard et Chirac. C'est le développement du discours *«dur»*, et aussi le développement du thème de la *«forteresse assiégée»*, présentant le PCF comme victime du *«complot anticommuniste»*, ce qui se traduit évidemment par un appel aux militants pour qu'ils fassent bloc et taisent leurs interrogations.

Parallèlement, le thème de l'autogestion, avancé au 23e Congrès mais surtout dans la période qui l'a suivi, est présenté comme une nouvelle statégie. Dans un récent numéro de *Révolution*, Jean Burles va même jusqu'à présenter la *«stratégie du socialisme autogestionnaire»* comme un élément suffisamment nouveau pour qu'il amène à une réflexion sur l'union de la gauche telle qu'elle a été conçue par le PCF depuis vingt ans. Pour autant, l'idée d'une *«union au sommet le moment venu»* n'est pas mise sous le boisseau, tandis que Marchais réaffirmait récemment que le PCF *«appliquerait la discipline républicaine lors du second tour des élections présidentielles»* (après avoir précisé, il est vrai, qu'il fallait tout faire pour que le candidat communiste arrive en tête de la gauche au premier tour).

«Impasse historique»

Comment, dans ces conditions sensiblement nouvelles, se présente *«l'union à la base»*, et comment est-elle perçue dans le PCF ? Pour Robert, *«c'est un leurre, qui a conduit à une impasse historique. L'union à la base pouvait à coup sûr dégager des perspectives nouvelles, s'il s'était agi de créer les conditions d'une alternative politique globale, ancrée sur un fort mouvement populaire et unitaire. Mais que signifie l'union quand on installe des barbelés autour du parti, destinés à empêcher tout échange créateur entre les militants du parti et les autres militants de gauche, comme entre le parti et les masses. Quoi qu'on en pense, il n'y a que deux manières de parvenir au socialisme : ou bien par l'union de la gauche, ou bien par la révolution. Même après l'abandon de la dictature du prolétariat, on pouvait penser que l'union à la base laissait la voie ouverte à ces deux possibilités. Aujourd'hui, l'union à la base n'est plus possible, et la soi-disant démarche autogestionnaire n'est plus qu'une stratégie en trompe l'œil qui cache une impasse complète. C'est pour cela que j'ai quité le PCF»*.

Un premier pas non suivi d'effet

Cette opinion n'est évidemment pas la plus fréquente. Pour autant, les interrogations sont nombreuses, et parfois vives. José, militant au Printemps et adhérent du PCF depuis 1968, explique : *«Pour nous, l'idée d'union à la base a été un grand soulagement. Pendant des années, nous nous sommes battus pour imposer aux socialistes un programme commun, puis pour faire respecter ce programme. Toute notre activité, notre réflexion, et même les luttes ont été subordonnées à cela. Indépendamment de savoir qui porte la responsabilité de la rupture, tu imagines la situation dans laquelle on se trouvait après l'échec. Alors l'union à la base nous redonnait une perspective concrète, tout en répondant à nos interrogations : il avait en effet un caractère autocritique fortement marqué, par rapport à la manière dont nous avions conçu l'union de la gauche auparavant. Pour moi, c'est un pas important qu'a franchi là le parti. Mais c'est après que se sont posés les problèmes, dans la mise en application du mot d'ordre. Evidemment, nous avons réalisé*

▷

A ANTENNE 2

Une union nouvelle à la base et dans l'action

Georges Marchais précise dans quelles conditions se déploie aujourd'hui la lutte du PCF pour unir

LA DISCUSSION VENDREDI

Militante chrétienne et communiste

C'est le cri d'indignation contre le chômage et la misère que lance Jeanne Hardy (Orne). Elle dénonce les difficultés de vie des chômeurs, mais aussi la misère, l'anéantissement de l'homme dans le travail, l'endettement,

Militante chrétienne, membre P.C.F., elle dit ne pas comprend « que l'on puisse être chrétien et p sif devant tant d'inégalités, d'injuces, de misère ».

« Ne restez pas prisonn

cette fameuse union dans nos actions, et notamment lors des luttes de l'année dernière contre le travail du dimanche, mais il ne s'agissait là que d'actions revendicatives, strictement limitées à une question, importante il est vrai puisqu'elle touche à l'organisation du travail. Politiquement, il y a eu deux temps : d'abord, nous avons été sollicités par le PS pour des actions communes, des tracts communs aussi. Nous avons refusé, parce qu'il n'était pas question de faire n'importe quoi tant que des questions essentielles n'étaient pas réglées, même à la base. Après il y a eu l'Afghanistan, l'affaire Marchais, la campagne anti-communiste, et finalement plus personne n'est venu nous solliciter. Ce qui est paradoxal, c'est que un an après le 23e Congrès, qui donc lançait l'idée d'union à la base, le parti développe une politique archi sectaire, telle que personnellement je ne l'avais jamais connue. On se pose comme le seul parti qui combat réellement le pouvoir, on lance des appels à l'action qui souvent, hélas, ne sont que des incantations, et maintenant on se met à déclencher la grosse artillerie contre l'appel Pour l'union dans les luttes. *C'est extraordinaire quand même, quelque chose de nouveau apparaît, et voilà aussitôt que le parti part en guerre contre !»* Cette accusation de sectarisme, maintes fois lancée dans les cellules, trouve évidemment une réponse dans les réunions de cellule. Martine, adhérente d'une cellule de quartier, a ainsi entendu dire que : *«Le parti ne peut plus envisager l'union avant d'avoir élaboré sa propre stratégie, celle du socialisme autogestionnaire. Progressivement, sur la base des succès remportés, nous pourrons réenvisager d'unir à nous tous ceux qui veulent le changement, autour du PCF et de sa nouvelle stratégie».*

Ne pas laisser l'initiative aux masses

Elle en déduit que : *«Union à la base veut dire union autour du PCF, ce qui est une singulière réduction de l'idée».* Militante active jusqu'à ces derniers mois, Martine établit un lien entre cette question de l'union à la base et le fond de la démarche du PCF : *«On peut tout à fait concevoir des formes d'unité qui ne soient que la reproduction des accords au sommet. Les responsables se réunissent, définissent des points d'accord en fonction des lignes nationales, et imposent ainsi l'action décidée, par eux et par eux seuls. Le PS nous a plusieurs fois sollicité pour ce genre d'union à la base, et nous avons bien fait de refuser. Mais il est une autre forme d'union, beaucoup plus dynamique et constructive : c'est celle qui s'élabore autour des revendications des travailleurs, en partant de leurs problèmes et de leur manière de les voir. On a eu un exemple dans le quartier, où les locataires d'un immeuble voulaient empêcher une expulsion. Ils se sont d'abord regroupés entre eux, ont défini leur action, et après ils sont venus nous voir. L'action a été payante, puisque non seulement l'expulsion n'a pas eu lieu, mais le locataire en question a eu son logement rénové.* L'Humanité *en a d'ailleur parlé, en insistant lourdement sur l'action de nos élus, qui pourtant n'a pas été déterminante. Puis il y a eu le bilan de la cellule, et la conclusion, c'était qu'il fallait mieux connaître le quartier, afin d'éviter d'arriver après que les gens aient déjà engagé l'action ! Il faut dire que le PS était aussi dans le coup, ce qui notamment nous a gênés pour proposer rapidement l'adhésion...»*

Perçue parfois comme une réponse à des interrogations nées de l'échec de mars 1978, l'union à la base semble bien apparaître maintenant, pour beaucoup de militants, comme une nouvelle source d'interrogation ou de critique.

Encore faut-il, sur cette question précise, tenter d'expliquer le pourquoi de l'évolution du PCF, et pourquoi des militants qui au printemps 1979 plaçaient quelques espoirs dans l'union à la base en viennent aujourd'hui à critiquer le «sectarisme» de leur parti.

Pour Robert, *«Le PCF est aujourd'hui sur la défensive. Les militants s'en vont, les scores électoraux baissent, et les présidentielles s'annoncent mal. L'objectif est donc avant tout le repli sur le parti, pour laisser passer la tempête. Quand on n'arrive même plus à discuter dans les cellules sans conflit, on ne prend pas le risque de s'adresser à ceux qui, a priori, ne sont pas d'accord».* Cette explication ne peut pourtant être qu'un élément de la réalité, ne serait-ce que parce que la situation interne ainsi décrite ne date pas du 23e Congrès, mais d'avant. C'est aussi l'avis de Martine ; pour elle, *«il faut mettre à part deux phénomènes distincts : le sectarisme actuel, et les positions pro-soviétiques, même si les deux se nourrissent mutuellement. Le 23e Congrès n'a pas été, je crois, un congrès d'ouverture, et donc on ne peut pas parler de virage à 180°. En fait, la direction du parti continue à se situer par rapport à l'union de la gauche et au PS.*

L'objectif d'aujourd'hui, clairement affirmé, est de modifier le rapport de forces, qui pendant un temps a été nettement favorable au PS, et qui le reste encore, même si les choses sont peut-être moins nettes. L'objectif aujourd'hui, c'est de disqualifier le PS, de le faire apparaître bien à droite, dans l'espoir de lui faire perdre une frange d'électeurs. Cette politique n'est pas nouvelle, et on sait les ravages qu'elle a provoqué en 1978 à Paris. L'union à la base, dans l'esprit de nos dirigeants, c'est une manière de faire reculer le PS, en tentant la vieille division entre base et sommet. Mais le réflexe de parti, si fort chez nous, est aussi présent chez les socilaistes. Résultat : non seulement l'union à la base n'a pas été réalisée, mais maintenant on a deux blocs qui s'éloignent de plus en plus, y compris chez les simples adhérents, ce qui est désolant. Le grand mérite de l'appel Pour l'union dans les luttes *a justement été d'entraver cette dérive».*

Il serait sans aucun doute hasardeux de tirer des conclusions définitives au vu de ces quelques témoignages. La palette des opinions et des interrogations est aujourd'hui très large dans le PCF, et ce qui est ici dénoncé comme «sectarisme» est ailleurs présenté comme *«une juste affirmation du parti face aux partisans du consensus avec Giscard».* Un élément apparaît cependant comme bien peu discutable : l'union à la base, telle qu'elle avait été présentée au 23e Congrès, a bien peu été mise en œuvre, et elle apparaît un an plus tard comme dépassée, pour les militants du PCF eux-mêmes.

La «provocation» de Plogoff

La couverture du dernier numéro de *Révolution* («Oui au nucléaire) a provoqué de très vives réactions chez plusieurs militants du PCF. L'un d'entre eux explique : *«Ce qui est en cause, plus que le fond du problème, c'est la démarche. On peut s'interroger sur le nucléaire, on peut estimer, comme le fait le parti, que les centrales sont un moyen de la nécessaire indépendance énergétique du pays. On peut critiquer les anti-nucléaires, ont peut polémiquer avec les écologistes. Mais ce n'est pas ce qui est en cause. Ce week-end, des dizaines de milliers de personnes, des jeunes surtout, vont aller à Plogoff, et qui plus est pour soutenir une population locale quasiment unanime. Le titre de* Révolution, *ce n'est pas une position polémique, ce n'est pas une ouverture au débat, c'est une provocation, et je pèse mes mots. On parle de démarche autogestionnaire partant de la lutte des travailleurs, et on provoque ouvertement des dizaines de milliers d'entre eux. Nous sommes parait-il le parti des travailleurs, mais j'ai peur que si des communistes ont l'inconscience de vendre la presse de leur parti à Plogoff demain, ils se feront rejeter ; ou pire peut-être... Je sais qu'on a perdu des militants à Plogoff. Je suis à peu près sûr qu'on va encore en perdre beaucoup en Bretagne avec une telle démarche. Et qu'on n'aille pas parler d'anti-communisme. Les pires anti-communistes, en l'occurence, ce sont les rédacteurs de* Révolution».

■ ***«Mon obsession, tous les jeunes doivent être casés au bout de 4 mois...»***. C'est ce que déclarait Christian Beullac, ministre du travail, le 1er septembre 1977, dans une interview au journal *France-Soir*. C'était alors la grande époque des stages Barre et autres formules proposées aux jeunes dans le cadre du premier pacte national pour l'emploi. A la même époque, *France-Soir*, qui s'était fait le haut-parleur attitré de cette campagne, clamait en direction des patrons : ***«Une bonne affaire pour les chefs d'entreprises : engager un jeune»***.

Depuis, ces mesures ***«en faveur de l'emploi des jeunes»*** ont été reconduites. Le troisième pacte touche à sa fin, gouvernement et CNPF envisagent de le renouveler. Chaque «promotion» a connu quelques changements de formule. Mais à chaque fois, en dépit de la réalité, on nous annonce de grandes victoires sur le front de l'emploi des jeunes. Ces jours-ci, on a parlé de 420 000 places dégagées pour les jeunes. Une grande victoire, en quelque sorte. Mais nous savons par expérience que les chiffres officiels sont honteusement gonflés, probablement multipliés par trois. Et quand on se rappelle que la moitié des chômeurs sont des jeunes, on peut dire qu'on est loin du compte. Si Monsieur Beullac a de la mémoire, il ne doit pas dormir beaucoup, trois ans après le début de son obsession.

Christian Beullac (ministre du Travail) : « Mon obsession, tous les jeunes doivent être casés au bout de 4 mois »

Jeudi pluvieux

France-Soir

«France-Soir» aide les jeunes à trouver un emploi en publiant chaque mercredi des offres sélectionnées

Vers un quatrième «pacte pour l'emploi des jeunes»

Pourquoi le gouvernement y tient malgré des résultats médiocres...

Selon les statistiques officielles, donc, on atteindrait fin mai le chiffre de 420 000 *«emplois»* dégagés pour les jeunes. Le Ministère du Travail, le 27 mai, ne possédait pourtant encore que les résultats de fin mars, et annonçait 405 100 places, qui se répartissent ainsi : 115 500 pour l'apprentissage, contre 103 800 pour le deuxième pacte ; 128 900 embauches avec exonérations, contre 95 000 l'an dernier ; 56 400 stages en entreprises, contre 20 300 ; 47 800 contrats emploi-formation, contre 38 100 ; 45 500 stages de formation, contre 55 900. En plus, pour cette année, 25 000 primes pour l'embauche de chômeurs de plus de 45 ans, et 8 500 primes pour un premier emploi salarié dans l'artisanat. Au total donc 405 100 cas contre 313 100 l'an dernier.

La rotation des apprentis

Sur la base de ces chiffres officiels truqués, on s'aperçoit que les contrats d'appentissage sont en progrès, et qu'ils concernent un nombre de jeunes pas négligeable. Mais ils ne tiennent pas compte des démissions extrêmement fréquentes des apprentis. Il suffit de regarder les salaires de ces jeunes : pour 40 heures de travail en principe, mais ils font souvent plus dans certaines branches, ils sont payés 15% du SMIC. Ils devront attendre la troisième année pour arriver à 60% du SMIC ! Quant aux patrons qui prennent un apprenti, ils reçoivent toute une série de primes, bénéficiant de ristournes, et emploient bien souvent ces jeunes à n'importe quelles tâches.

La fédération CFDT de l'alimentation avait ainsi donné des exemples, il y a quelques mois, de l'utilisation des apprentis par certains patrons boulangers. Le résultat, c'est que ces jeunes prenaient la fuite le plus vite possible, que les patrons en prenaient d'autres, et qu'avec ce système, ils avaient besoin d'un nombre minime de véritables ouvriers boulangers. A la finale, on assistait donc à un passage ultra-rapide de jeunes qualifiés abusivement d'apprentis, et à une diminution très nette du nombre d'ouvriers embauchés. Tous ces jeunes sont comptabilises dans ces statistiques, en fait ils ne travaillent souvent que quelques mois.

Des stages Barre qui battent de l'aile

On pourrait prendre cas par cas les différentes filières de ces pactes *«pour l'emploi»*. Il y a bien sûr ce qu'on a appelé les *«stages Barre»*, stages de quelques mois en entreprise, dont les jeunes ne veulent plus. Ils ont tous entendu parler, lors du premier pacte, de ces stagiaires qui n'avaient rien touché au bout de plusieurs mois de travail, et qui se débrouillaient tant bien que mal pour survivre, en attendant leur paie. Dans plusieurs villes, ils avaient dû se battre, s'organiser, pour obtenir l'argent qui leur était dû. Ce n'était pourtant pas une lourde charge pour les patrons : moins de 500 francs pour les moins de dix huit ans, 90% du SMIC pour les autres. Le tout pris en charge par l'Etat lors du premier pacte avec des variantes un peu moins avantageuses pour les patrons lors des formules suivantes.

Déshabiller Pierre pour habiller Paul

Pour les jeunes stagiaires, aucune certitude d'embauche à la fin du stage. On avait parlé, lors du lancement de l'opération, de promesses patronales d'embaucher 90% de ces jeunes à la fin du stage. Promesses en l'air, formulées à quelques mois des élections de 1978. Aujourd'hui, on ne se risque plus à avancer de tels chiffres, et pour cause. Dans l'écrasante majorité des cas, les stagiaires ont été remerciés, avec un bout de papier attestant qu'ils avaient fait ce stage. Dans quelques entreprises, sous la pression de luttes, quelques uns d'entre eux ont pu être embauchés. Mais c'est l'exception. A quoi bon embaucher, quand on peut recommencer l'opération avec d'autres, et diminuer ses frais de personnel en ayant moins recours à l'intérim et aux contrats à durée limitée ?

C'est en effet une des conséquence les plus visibles, au niveau de la structure des emplois, depuis le lancement de ces pactes : des milliers d'intérimaires et de contrats éliminés, des difficultés plus grandes pour les chômeurs n'entrant pas dans les tranches d'âges concernées par les pactes à trouver du travail. Sans que pour autant, le chômage des jeunes régresse, au contraire : ces pactes n'ont fait que déshabiller Pierre pour habiller Paul, sans que ces habits soient très solides...

Gouvernement et patronat persistent et signent

Pourtant, malgré ces résultats très contestables au niveau de l'emploi, gouvernement et CNPF persistent et signent. Des illusions sur le caractère durable des emplois fournis de la sorte aux jeunes, ils n'en ont sans doute pas, et ce n'est pas là leur souci.

Pour eux, ces mesures ont un intérêt plus fondamental. C'est d'arriver à imposer aux jeunes ce qu'ils appellent *«un parcours probatoire et exploratoire»* entre l'école et le travail, sous prétexte de les y insérer en douceur. Pour eux, et jusqu'à 25 ans, les jeunes ne sont pas vraiment des travailleurs. Ils sont dans une phase d'adaptation, il n'est pas nécessaire qu'ils travaillent en permanence, ils faut qu'ils tournent, qu'ils expérimentent, qu'ils soient mobiles...Le travail ne leur est pas dû par la société...

Et plus globalement, cette situation de sous-travailleur fait partie de la segmentation des salariés, avec l'intérim, les contrats à durée limitée, tous les hors statuts dont le nombre ne cesse de croître aujourd'hui. Une division particulièrement intéressante pour le patronat, car elle lui permet de faire face aux à-coups économiques plus facilement, sans avoir une masse de salariés fixes trop importante, sans avoir à affronter les risques de licenciements. Une division qui, dans le même temps, entrave inévitablement les initiatives des travailleurs dans l'entreprise. C'est bien là qu'il faut chercher la cause des renouvellements successifs des pactes pour l'emploi.

Monique CHÉRAN

La logique de Varsovie

■ Curieuse situation ! Le président de la République effectue une courte visite à l'étranger, pour y rencontrer un autre chef d'Etat, et c'est le PCF qui se félicite le plus bruyamment de ce voyage, tandis que les autres grands partis font part, ouvertement ou non, de leurs critiques ! Tel est une des conséquences, parmi beaucoup d'autres, de la rencontre du 19 mai entre Giscard et Brejnev. Une rencontre sur laquelle il convient de revenir, car elle éclaire d'une lumière crue la réalité de la politique extérieure de la France.

Par Nicolas DUVALLOIS

Les faits commencent à être connus : depuis la fin du mois d'avril, des pourparlers se déroulent entre les autorités françaises et polonaises, pour envisager l'éventualité d'une rencontre *«au plus haut niveau»* entre la France et l'URSS à propos de l'Afghanistan. Ces discussions préliminaires, menées du côté français par Poniatowski puis Patrick Leclerc, «conseiller diplomatique» de l'Elysée, seront présentées après coup comme le résultat d'une initiative exclusivement polonaise. Eu égard au type de relations qui existent entre la Pologne et l'Union soviétique, l'explication est sujette à caution. C'est le 10 mai que Giscard fait connaitre sa réponse, positive.

En France, le secret est bien gardé (il semble que même les ministres n'aient pas été mis au courant), ce qui n'est pas le cas de l'autre côté. Le 16 mai, les autorités soviétiques font savoir aux journalistes présents dans la capitale polonaise, à l'occasion du 25e anniversaire du pacte de Varsovie, que *«quelque chose d'important va se produire très vite»* et que donc il est souhaitable qu'ils restent sur place. Pendant trois jours, la rumeur va se propager, sans que l'Elysée ne la confirme ni, et pour cause, la démente. La constatation vaut d'être faite : dès le départ, les dirigeants soviétiques ont cherché à donner un maximum de publicité à la rencontre, pour la présenter comme un évenement de première importance, de leur point de vue s'entend.

Qu'est-ce que Brejnev a «compris» ?

Après le bref entretient avec le leader polonais Gierek, Giscard rencontre Brejnev le lundi 19 mai. Examinons de près cette rencontre, telle du moins qu'elle nous est présentée :

- Giscard a dit à Brejnev *«des choses que les Soviétiques n'ont probablement jamais entendue»*, et *«sur un ton très ferme»*. De deux choses l'une : ou bien Giscard, comme il le prétend, a fermement exigé le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, mais alors on se demande où est la nouveauté du propos, après de multiples rencontres à différents niveaux qui ont eu lieu entre les deux gouvernements depuis janvier. Ou bien la position française s'est modifiée, et Giscard en a expliqué les nouveaux contours.

S'expliquant devant l'Assemblée Nationale le mercredi 21 mai, le ministre François-Poncet a, peut-être, apporté quelques lumières : *«Il ne faut pas que l'Afghanistan devienne une place d'arme dirigée contre l'Union Soviétique»*, a-t-il déclaré. Ce qui revient à dire que le régime afghan, par définition en quelque sorte, doit être «ami» de l'URSS. Ce qui revient également à dire que le peuple afghan, aux yeux du gouvernement français, n'est libre de déterminer son destin que dans la marge étroite d'une «amitié», à la rigueur d'une «neutralité» vis-à-vis de la puissance qui aujourd'hui occupe son territoire et réprime sa population.

Et François-Poncet d'ajouter, toujours devant l'Assemblée Nationale : *«Nos interlocuteurs soviétiques ont écouté et, selon toute apparence, compris»*. Mais compris quoi ?

- A l'exposé de Brejnev, qui se concluait par un rappel de la toute récente proposition du Pacte de Varsovie d'organiser une vaste conférence internationale pour résoudre le problème afghan, Giscard a substitué l'idée d'un *«sommet des principaux pays responsables»*. Voilà donc la solution française : une conférence, qui au mieux ne pourrait pas avoir lieu avant... le deuxième semestre de 1981. Trois des «pays responsables», les Etats-Unis, la France, et la RFA abordent en effet de longues périodes électorales qui retardent d'autant l'éventuelle préparation d'une telle conférence. Quant au fond, la différence reste minime entre une *«grande conférence»* proposée par le Pacte de Varsovie, et la *«conférence des grands»* proposée par Giscard.

C'est tout ce qui a filtré de la rencontre, et sans doute est-ce l'essentiel de ce qui a été dit.

En France, les réactions ont été vives, et continuent de l'être. A l'exception de Poniatowski, Blanc, du PR, et Marchais, l'ensemble des leaders politiques ont critiqué l'opération, de façon plus ou moins vives.

A Moscou, par contre, la satisfaction des dirigeants n'a pas été dissimulée : la rencontre a fait pendant plusieurs jours la une de la *Pravda*, tandis que la télévision consacrait plusieurs émissions à la politique extérieure giscardienne, qualifiée pour l'occasion d'indépendante, et *«dans le droit fil de la tradition gaulliste»*. Cette bruyante satisfaction amène à s'interroger sur les véritables résultats de la rencontre.

Que cherchait Giscard ? A convaincre les dirigeants du Kremlin de l'hostilité du gouvernement français à l'invasion de l'Afghanistan ? On peut sans peine imaginer que ceux-ci en étaient déjà convaincus. Peut-être cherchait-il aussi à hâter le départ de troupes d'occupation soviétiques ? Au milieu d'un concert de louanges envers la politique giscardienne, l'ambassadeur soviétique en France, Chervonenko, a mis les points sur les i devant les journalistes de la presse diplomatiques dès le mardi 20 mai : pas question d'un retrait des troupes soviétiques, qui constituerait un *«cadeau»* aux Etats-Unis. Toute solution poltique passe par la reconnaissance du gouvernement Kabral par les voisins de l'Afghanistan. C'est très exactement ce qui était contenu dans la note envoyée par Moscou au gouvernement français dès le début du mois de janvier, comme c'est très exactement ce qu'a dit Gromyko lors de sa visite officielle en France, à la fin du mois d'avril.

En un mot, les positions de l'URSS sur la question afghane n'ont pas changé d'un pouce.

Le résultat de Varsovie

Alors, sans résultat, la rencontre de Varsovie ? Il y en a eu cependant, et qui sont très favorables à l'URSS.

Pour bien comprendre ce que cherchait Brejnev à Varsovie, il est nécessaire de bien la replacer dans le contexte. Après un temps de flottement, les réactions internationales à l'agression de l'Afghanistan ont été vives : les pays occidentaux ont été unanimes dans leur condamnation, dans le même temps où une résolution de l'ONU condamnant l'intervention recevait une majorité jamais vue jusqu'alors dans un vote hostile à l'URSS, tandis que les pays islamiques, réunis en conférence extraordinaire, faisaient preuve d'une particulière virulence dans la critique. Les pays non-alignés faisaient de même, et il est symptomatique de constater que Cuba, par exemple, restait dans une prudente expectative.

Bref, en ce mois de janvier, l'URSS s'est trouvé très nettement isolé. Toute la diplomatie soviétique a alors consisté à tenter de remonter le terrain, sans faire de concession sur la question centrale de l'Afghanistan, mais au contraire en œuvrant pour que l'occupation de ce pays soit admis, de fait. Force est de constater que l'obstination soviétique a payé : après cinq mois d'intransigeance, un des principaux pays occidentaux accepte de discuter sur la base du fait accompli, et considère officiellement que l'invasion de l'Afghanistan n'est pas un événement suffisamment important pour qu'il remette en cause le «dialogue» instauré jusqu'ici.

La crise française

On comprend la satisfaction de Brejnev. On comprend aussi pourquoi la diplomatie soviétique a dans une large mesure concentré ses efforts sur la France de Giscard. Au-delà de la fermeté de quelques petites phrases prononcées ici ou là, la position giscardienne est depuis le début marqué par le sceau d'une grande ambiguité. L'entrée massive des troupes russes sur le territoire d'un pays indépendant n'est pas, pour le gouvernement français, qu'une espèce de bavure, qu'il convient de mettre de côté le plus rapidement possible, avant que ne s'instaure, «comme avant», des relations fondées sur la détente. Il y a là toute une logique, d'ailleurs pas nouvelle avec Giscard, dont on se demande bien ce qui pourrait la rompre.

Indépendance, ou double dépendance ?

Face aux inquiétudes nées de l'attitude française devant l'invasion de l'Afghanistan, Giscard joue d'un instrument-massue : la France a un rôle spécifique à jouer, qui n'est pas le même que celui d'autres pays occidentaux. De plus, elle doit clairement affirmer son indépendance face aux Etats-Unis. C'est notamment ce qui a été développé par le chef de l'état devant les caméras de la télévision, après qu'il ait jugé utile de venir s'expliquer publiquement sur son voyage de Varsovie. Mais qui signifie donc l'indépendance ? En quoi le fait de se séparer d'une superpuissance, avec laquelle on tisse d'ailleurs de larges liens dans de très nombreux domaines, pour entrer dans la logique d'une autre superpuissance est-il un signe d'indépendance ?

En quoi l'approbation — de fait — de l'invasion militaire d'un pays est-il un signe d'indépendance ? En réalité, la seule politique d'indépendance concevable est celle qui consiste à déterminer soi-même ses orientations, en se donnant les moyens de résister aux pressions extérieures. C'est tout le contraire de ce que fait Giscard.

Non au projet de loi Peyrefitte !

- Une grave attaque contre les libertés démocratiques
- Une opposition quasi générale dans le monde judiciaire

Rarement projet de loi aura suscité autant d'opposition que le projet de loi proposé par le garde des Sceaux Alain Peyrefitte, baptisé «sécurité et liberté». Que ce soit parmi les partis, ou bien des députés RPR ont fait connaître leur désaccord, que ce soit au niveau parlementaire, puisqu'un minimum de 300 amendements était recensé. Mais le plus frappant, c'est l'indignation quasi générale des professions de la justice, que ce soit les magistrats ou les avocats. Le mardi 27 mai, ils organisaient d'ailleurs ensemble une manifestation «en robe» dans la capitale, pour protester contre ce projet de loi. La télévision, qui n'a guère donné d'explications sur le texte lui-même, s'est surtout étendue sur le côté insolite d'une telle manifestation. Il est vrai que pour certaines organisations professionnelles jugées plutôt modérées, comme l'Union syndicale des Magistrats, ce n'était pas là une initiative habituelle. Pour le moins, ces réactions mettent à mal les affirmations de Peyrefitte, qui prétendait récemment que toute cette opposition n'était due qu'à deux syndicats à «direction communiste», entendez le Syndicat de la Magistrature et le Syndicat des Avocats de France...

Qu'en est-il de ce projet de loi ? L'essentiel de l'argumentation simpliste utilisée par Peyrefitte pour défendre sa proposition de loi, à la télévision, s'appuie sur un prétendu bon sens. Elle toume d'ailleurs sur un seul point, l'application des peines. Comment admettre, s'est-il écrié, que les détenus condamnés à 4 ans n'en fassent systématiquement que deux ? C'est tout de même un peu court.

Du côté des juristes qui s'élèvent contre ce projet de loi et demandent qu'il soit retiré, les griefs sont un peu plus argumentés, et pour cause : il y a de quoi. On peut par exemple reprendre rapidement les huit points mis en avant par 8 juristes renommés, qui ont lancé un appel au Parlement pour lui demander de repousser ce texte.

Confusion des rôles

— «Dans notre justice, les fonctions de juge et celles d'accusateurs doivent demeurer distinctes». C'est pourquoi l'instruction est confiée à un juge. Désormais, le procureur de la République pourra lui-même enquêter sur la personnalité de l'inculpé, procéder à des perquisitions, des saisies, entendre des témoins ; cela, même si le débit n'est pas «flagrant».

— En matière criminelle l'instruction de l'affaire par un juge indépendant du parquet est obligatoire, la chambre d'accusation exerçant son contrôle sur le magistrat instructeur. Le projet Peyrefitte rend l'instruction par un juge facultative.

Détention provisoire étendue, flagrants délits généralisés

— Graves changements également en matière de détention provisoire. Elle ne sera plus «exceptionnelle», et dans certains cas, il ne sera même pas nécessaire de la justifier.

— Le projet de loi prétend supprimer la procédure expéditive dite de «flagrants délits». En fait, cette procédure change de nom, est baptisée «saisine directe», et s'applique désormais à tous les délits de droit commun, même s'ils ne sont pas «flagrants». De plus, le procureur de la République pourra interroger un prévenu même en l'absence de son avocat. C'est ici le type même de modification qui prétend supprimer une procédure très contestée, mais qui dans les faits l'aggrave et la généralise !

— Le projet de loi déséquilibre le rapport de forces entre l'accusation et la défense : *«Il accroît les prérogatives du ministère public et réduit les droits de la défense, qu'il s'agisse de la limitation de l'instruction ; de l'extension des procédures de saisine directe ou des entraves apportées à l'exercice des voies de recours».*

Les jurys désaisis

— Jusqu'à présent, les infractions les plus graves étaient jugées avec la participation d'un jury. Ce sera de moins en moins le cas : «Le projet de loi (...) retire à de nombreuses infractions leur caractère criminel et en confie le jugement à des magistrats professionnels. Ces magistrats pourront prononcer des peines allant jusqu'à 20 ans de réclusion ! En fait de «décriminalisation», ce projet réalise «un désaisissement des jurys d'assises».

— Le projet de loi apporte toute une série de restrictions aux circonstances atténuantes et aux sursis. Il «tend à uniformiser ou à automatiser la répression, au risque de forcer les juges à prononcer des décisions injustes».

La moitié de la peine pour ceux qui peuvent payer

— Enfin, une double justice sera institutionnalisée : «Certains *inculpés en matière criminelle se verront refuser, à la demande du parquet général, la garantie d'un double degré de juridiction d'instruction dont d'autres bénéficieront. Les prévenus ne seront passibles que de la moitié de la peine encourue, et les condamnés pourront obtenir une libération anticipé si leurs ressources leur permettent d'indemniser leurs victimes».* C'est presque incroyable, mais c'est pourtant vrai.

Ce projet de loi, qui prétend s'appuyer sur *«le sentiment d'insécurité»* de la population, est donc particulièrement dangereux, car il réduit à l'extrême les droits de la défense, et donne beaucoup plus de possibilités d'intervention du pouvoir politique sur l'institution judiciaire. Il s'agit donc de la combattre fermement, comme toutes les mesures gouvernementales s'attaquant aujourd'hui aux libertés démocratiques dans notre pays.

Librairie Populaire

REVUES, JOURNAUX

Dans la mesure du possible, la **Librairie Populaire** se fixe comme cible de diffuser un maximum de revues ou journaux dans tous les domaines : politique, culturel, associatif...

Citons :

— Les revues des principales organisations marxistes-léninistes françaises : *Pour le Socialisme, Front Rouge, l'Humanité Rouge, Prolétariat, Drapeau Rouge...*

— Les revues marxistes-léninistes étrangères de Suisse, Belgique, Allemagne, Norvège, ...

— Des revues politiques : *Que Faire Aujourd'hui ?, Dialectiques, Positions, Luttes et Débats, Partis Pris, Communisme,...*

— Des revues féministes : *Histoires d'Elles, Elles Voient Rouge, Les Cahiers du Féminisme, La Revues d'en Face, Questions Féministes, Mignonnes allons voir sous la rose.*

— Des journaux de quartier : *Le canard du 13e, Quartiers Libres, Le 15e Ard, Banlieue mais c'est bien Sud, Histoires de Banlieues.*

— Sur le front de la santé : *Lutte Santé Sécurité, Handicapés Méchants, Psychiatrisés en Lutte.*

— Et de nombreuses revues de la Documentation française, ainsi que *L'économie en Questions, le Contre pied* (revue sportive), ...

— Et des journaux parlant des mouvements des peuples du monde : *Irlande en Lutte, Libération Afrique, ...*

Nous appelons par ailleurs toutes les organisations ou revues qui le souhaitent à nous faire parvenir leurs publications.

Librairie Populaire
23, rue Saint-Sauveur - 75002 Paris
Tel : (1) 508.82. 87. - Métro : Réaumur-Sébastopol

Communiqué

Le comité de soutien à Dominique Ferret inculpé le 1er Mai en flagrant délit, organise un gala de soutien dimanche 1er juin au Centre Culturel de Chelles (Seine et Marne) à partir de 14 heures avec :

- Moun'kika
- Elvis Platiné
- Pako, etc...

Venez nombreux apporter votre soutien.

Le comité de soutien à Dominique Ferret

Communiqué

Le Comité Non-Titulaire de l'Education Nationale de Moselle et du Pays-Haut vous invite à participer à un forum sur le statut, les problèmes et les luttes des travailleurs non-titulaires (dans l'Education Nationale, la Santé, les PTT...)

Il y aura :

- des débats ;
- une animation ;
- des tables de presse.

Ce forum se tiendra le samedi 31 mai 1980 à partir de 16 heures à Maison Rouge, 1, rue du Coëtlosquet à Metz.

Pour prendre contact avec le Comité, écrire à la Librairie *Géronimo*, rue du Pont des Morts, 57 000 - Metz

Comité des Non-Titulaires

JEUDI 29 MAI - 20 HEURES
à la Mutualité - Paris
Meeting avec

Les maires expulsés de Cisjordanie (Qawasmeh, Melhem)

et le directeur du bureau d'Information de l'OLP

Projection du film de l'ONU : *«Oui, les Palestiniens ont des droits»*

Participation de : Association Médicale Franco-Palestinienne, Association de Solidarité Franco-Arabe, Conseil Mondial des chrétiens pour la Palestine, Collectif National Palestine, Union Générale des Etudiants de Palestine.

CONCERT DE MUSIQUE PALESTINIENNE
organisé par l'Association Médicale Franco-Palestinienne

- Le groupe *Sanabil*, des territoires occupés, pour la première fois en France
- *Hedi Guella*

Le mercredi 4 juin à 20 H 30
Théatre de Paris, rue Blanche (M° Trinité)
Entrée 20 F

Directeur de publication : R. Rodriguez

Imprimerie IPCC (Paris)
Commission paritaire en cours

L'économie des USA malade de l'inflation

Ces derniers jours, le département du travail américain vient de publier les chiffres de l'indice du coût de la vie. Il est de 0,9% en avril alors que la hausse mensuelle au premier trimestre était de 1,4%. Le poids de cette hausse du coût de la vie est lourd pour les travailleurs. Selon le département du travail lui-même, en avril le pouvoir d'achat des salariés a diminué de 6,7% par rapport au mois d'avril 1979. Déduction faite de l'inflation, les salaires bruts de même que les revenus disponibles des salariés après paiement de l'impôt et des cotisations sociales ont diminué de 1,2% en avril par rapport à mars.

Malgré ces caractéristiques qui rapprochent l'économie américaine de la situation dans laquelle se trouvent les économies européennes, les USA connaissent actuellement un taux de croissance supérieur. Nous allons voir sur cette question quel rôle jouent le dollar, les conditions du crédit, l'approvisionnement énergétique, et les investissements étrangers.

Les Américains dépensent un quart de leur salaire pour rembourser des dettes

Par Bob BRYANT

Le dollar actuellement vaut à peu près 4 Francs et reste en état de faiblesse permanente sur tous les marchés monétaires. Cette dévaluation du dollar par rapport à l'époque où il vallait environ 5 francs a eu des conséquences sur le commerce extérieur des Etats-Unis. Pour les pays importateurs, les produits américains sont relativement moins chers ; par exemple, des jeans de 30 dollars sont ainsi passé de 150 à 120 Francs. Inversement, sur le marché américain, les produits européens ou japonais sont devenus plus chers.

L'industrie américaine est donc amenée à produire plus, dans la mesure où elle exporte plus et où elle vend plus sur le marché extérieur. Au contraire, l'Europe exporte moins aux USA et importe plus.

Par ailleurs, les capitaux européens se transfèrent vers les régions du monde où le taux de profit est le plus élevé. Ainsi, certains industriels français s'implantent directement aux USA.

Dans ces conditions, la tendance est à l'accroissement de la production aux USA, tandis qu'en Europe, elle est à la baisse et que le chômage se développe.

L'inflation : un phénomène nouveau

Des économistes s'interrogent sur le fait que la récession attendue maintenant depuis plusieurs mois aux Etats-Unis, n'arrive pas en force. Or, il se manifeste un phénomène nouveau dans la consommation américaine.

A l'inverse de l'Europe, qui a connu à plusieurs reprises des taux d'inflation extrêmement élevés, une inflation d'environ 10% est un élément tout à fait nouveau pour les Américains. Dans de très nombreux sondages, la question de l'inflation vient en première position des préoccupations quotidiennes, bien avant les question de sécurité dans les ville ou de la politique extérieure.

Mais aujourd'hui, au lieu que cette angoisse devant l'incertitude d'une économie inflationniste se manifeste dans une hésitation à consommer, il se produit le phénomène inverse. Le consommateur dépense presque tout son revenu et le niveau de l'épargne est au plus bas. Une première raison est que l'argent qui n'est pas dépensé aujourd'hui aura moins de valeur demain, car le prix des produits aura augmenté. Mais il y a d'autres raisons : une certaine indexation des salaires sur l'inflation et les conditions de crédits.

De plus en plus, les salaires et les programmes d'aide sociales sont *à peu près* indexés sur l'inflation. Les pouvoirs publics et les entreprises jouent sur cet à peu près. Bien que le niveau de vie ait baissé de plus de 3% l'année dernière, les travailleurs n'en n'ont pas vraiment pris conscience, dans la mesure où leur salaire a malgré tout augmenté en rapport avec l'inflation.

Un endettement record

Le recours au crédit augmente. Comme le remboursement des intérêts des emprunts peut être déduit du revenu imposable, les consommateurs trouvent là une incitation à continuer d'acheter en recourant au crédit. Son remboursement se traduit en effet par un taux d'intérêts effectif qui est inférieur au taux d'inflation. Par exemple, si l'inflation est de 10% et si le taux d'intérêt de l'emprunt est de 12%, le remboursement des ces intérêts, après déduction sur le revenu imposable, peut se faire au taux réel de l'ordre de 8%. Et un concommateur lourdement endetté redoute peu les conséquences de l'inflation si son salaire augmente à peu près en proportion.

Cette politique du crédit a pour résultat qu'l'endettement a atteint un niveau record en novembre dernier : 17,8% du revenu disponible. Les Etats-Unis sont une société de plus en plus endettée vis à vis d'elle-même. Il y a un an, les consommateurs devaient plus de mille milliards de dollars (soit près de cinq mille milliard de Francs), sur des hypothèques immobilières. La moitié de ces dettes concernaient des achats de biens. Il y a plus de 4 cartes de crédits par adulte. On estime que 80% des foyers américains dépensent en moyenne 35% de leur revenus nets seulement pour rembourser les intérêts de leurs emprunts...

Qu'achètent-ils ? Surtout de l'immobilier et des biens comme l'automobile. L'immobilier est une sorte de garantie contre l'inflation. La valeur des appartements a augmenté de plus de 30% entre le début de 1977 et le début de 1979, soit plus de deux fois l'inflation.

Avec le caractère durable de l'inflation, les entreprises ont continué à enregistrer des bénéfices records. Elles répercutent rapidement la hausse du coût des matières premières et de la main d'œuvre et les travailleurs, bien qu'ils soient soumis à une constante augmentation des prix, réagissent peu, ayant l'illusion que leur salaire va suffisamment augmenter pour rattraper la baisse de leur pouvoir d'achat.

L'approvisionnement en pétrole joue également comme un avantage pour les Etats-Unis vis à vis de l'Europe et du Japon.

Les profits pétroliers

Les Etats-Unis n'importent que moins de la moitié de leur consommation d'énergie tandis que l'Europe en importe à peu près les trois-quarts et que le Japon est entièrement dépendant.

Mais d'une part, les réserves des USA sont immenses. Selon les estimations, elles permettraient de couvrir les besoins pour au moins un siècle. La majeure partie de ces réserves sont soit du charbon, soit du «tar sands», un mélange de pétrole très épais et de sable. La question à court terme est celle de la rentabilité actuelle de leur exploitation. Mais la hausse du prix du pétrole a fait que les prenières tentatives ont commencé.

D'autre part, l'économie américaine bénéficie du fait que 5 des 7 grandes compagnies pétrolières mondiales sont américaines. Ainsi, la plus grande part des augmentations du prix du pétrole se traduit directement en bénéfices pour ces compagnies qui peuvent alors réinvestir ailleurs. Ces investissements favorisent donc l'expansion de l'économie américaine au moment où les économies européennes sont plus lourdement touchées par ces augmentations, (par rapport à une époque où les pays importateurs pouvaient imposer leurs prix aux pays producteurs du Tiers-monde).

Investissements européens

Enfin, l'économie américaine peut bénéficier par rapport à l'Europe d'une main d'œuvre qui coûte moins cher et il règne aux USA une «paix sociale». Ces deux facteurs attirent les investissements de capitaux étrangers. Michelin, Volvo, Sony, Fiat, Hoechst (fibres synthétiques), Hurgerth (textile), Kawasaki, Nissan, Montedisson et d'autres ont massivement investi aux USA ces dernières années. Michelin, fin 1977, a ouvert une usine de pneus de camions qui a couté 100 millions de dollars. Michelin avait déjà une usine de pneus de voitures et une autre pour la transformation des matières premières. C'est 400 millions de dollars qui se trouvent investis en Caroline du Sud.

La Caroline du Sud est l'Etat où le taux de syndicalisation est le plus bas des USA. Les salaires également y sont les plus faibles. Le Sud en général, a aujourd'hui le taux d'investissement le plus élevé de toutes les régions. Il y a en fait des lois qui interdisent le *«closed shop»*, c'est-à-dire l'obligation d'être syndiqué dans un atelier. La règle générale aux Etats-Unis est qu'un atelier qui vote pour se syndiquer entraîne l'obligation pour tous les travailleurs de se syndiquer. Cette loi, amendée au début des années 1950 a laissé chaque état libre de déterminer s'il permettait ou non le *«closed shop»*.

Entre 1971 et 1977, les investissements français sont passé de 0,3 milliards de dollars à 1,7 milliards. Ce taux d'augmentation étant le plus rapide de tous les pays.

Mais il n'y a pas que des investissements pour construire des usines, il y a aussi des achats de compagnies américaines par les européens ou les Japonais. C'est une compagnie anglaise qui a acheté fin 1978 l'A.B. Dick de Chicago (un des grands de la production de matériel de bureau) pour 100 millions de dollars. Péchiney-Ugine-Kulhmann a acheté Howmet, production d'aluminium. La compagnie française de Pétrole a acheté Hanover Petroleum en 1976 et Aprco Oil Corp. en 1977, pour plus de 100 millions de dollars. Les pétroles d'Aquitaine ont acheté Westran Corp., une compagnie de gaz naturel et de pétrole. Moët-Hennessy possède des vignobles en Californie.

Les fonds pour ces investissements ne sont pas forcément originaires du pays de la société qui achète. les grandes banques américaines, Chase Manhattan, Citybanck, First National, Bank of America... sont en mesure de fournir les prêts nécessaires, en pétrodollars. Depuis 1974, des investisseurs étrangers ont acheté pour plus de 14 milliards de dollars d'actions américaines.

Il est reconnu que des capitaux européens se dirigent vers la Thaïlande, la Corée du Sud, Singapour, Hong-Kong...

Mais si ce phénomène est moins connu pour ce qui est des USA, il est cependant important et prend de l'ampleur.